

Procès-verbal du Comité d'accompagnement pour l'aéroport de Liège du 24 mars 2023

Présents :

Invités :

- Monsieur **Arnaud CALLEWAERT**, Chef de projets à la SOWAER
- Monsieur **Laurent JOSSART**, Directeur général de Liege Airport
- Monsieur **Bernard VONECHE**, Responsable Accessibilité et Mobilité de Liege Airport

Membres :

- Monsieur **Denis LEMERCINIER**, représentant du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur **Frédéric JACQUET**, représentant effectif de Liege Airport
- Monsieur **Nicolas THISQUEN**, représentant effectif de la SOWAER
- Monsieur **Thibaut de VILLENFAGNE**, représentant suppléant de la SOWAER
- Monsieur **Didier LACROIX**, représentant suppléant de la commune d'Amay
- Monsieur **Johan ANCIA**, président et représentant effectif de la commune d'Engis
- Monsieur **Etienne CARTUYVELS**, représentant effectif de la commune de Faimés
- Monsieur **Henri CHRISTOPHE**, représentant effectif de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher
- Madame **Sophie THEMONT**, représentante effective de la commune de Flémalle
- Monsieur **Salvatore FALCONE**, représentant effectif de la commune de Grâce-Hollogne
- Monsieur **Emmanuel LIBERT**, représentant suppléant de la commune de Juprelle
- Monsieur **Vincent LESAGE**, représentant effectif de la commune de Liège
- Monsieur **Joseph SIMONE**, représentant effectif de la commune d'Oupeye
- Monsieur **Francis DEJON**, représentant effectif de la commune de Saint-Georges-sur-Meuse
- Monsieur **Hubert JONET**, représentant effectif de la commune de Verlaine
- Madame **Evelyne KERZMANN**, représentante suppléante de la commune de Geer
- Madame **Gisèle MAGNO**, secrétaire du Comité, SOWAER-Environnement Liège

Membres invités :

- Madame **Virginie DEFRANG-FIRKET**, représentante de la commune de Neupré
- Monsieur **Jean-François BRILLON**, représentant de la commune de Crisnée
- Monsieur **Didier HELLIN**, représentant de la commune d'Ohey
- Monsieur **Yves de FLINES**, représentant de la commune de Visé

Excusés :

- Madame **Géraldine DESILLE**, représentante effective du Ministre Adrien DOLIMONT
- Monsieur **Grégory PHILIPPIN**, représentant effectif de la commune d'Ans
- Monsieur **Philippe SAIVE**, représentant suppléant de la commune d'Ans
- Monsieur **Thibaut SMOLDERS**, représentant effectif de la commune d'Awans
- Monsieur **François LEJEUNE**, représentant suppléant de la commune d'Awans
- Madame **Valérie HIANCE**, représentante effective de la commune de Bassenge

- Madame **Audun BROUNS**, représentante suppléante de la commune de Bassenge
- Madame **Bojana VISIC**, représentante effective de la commune d'Herstal
- Madame **Isabelle THOMSIN**, représentante suppléante de la commune d'Herstal
- Madame Christine SERVAES, représentante effective de la commune de Juprelle
- Monsieur **Jean-François RAVONE**, représentant effectif de la commune de Villers-le-Bouillet
- Monsieur **Philippe MORDANT**, vice-président et représentant effectif de la commune de Donceel
- Monsieur **Arnaud DELVAUX**, représentant suppléant de la commune de Donceel
- Madame **Laura IKER**, représentante de la commune d'Esneux
- Monsieur **Sébastien HERBIET**, représentant de la commune de Nandrin
- Monsieur **Pol GUILLAUME**, représentant de la commune de Braives
- Monsieur **Bernard ALLELYN**, représentant de la commune de Herve

Début de la réunion : 14h15.

La réunion a lieu en présentiel.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2022

Le Comité approuve à l'unanimité le procès-verbal du 16 décembre 2022.

2. Remplacement des représentants de la commune de Flémalle

Le Comité prend acte que, à la suite de la démission de la Bourgmestre, Madame Isabelle SIMONIS :

- Madame Sophie THEMONT, bourgmestre, est désignée en qualité de représentante effective de la commune de Flémalle, en lieu et place de Madame SIMONIS ;
- Madame Véronique PASSANI, échevine, est désignée en qualité de représentante suppléante de la commune de Flémalle, en lieu et place de Madame THEMONT.

3. Le permis environnement de l'aéroport - Analyse

Le président donne la parole à Monsieur JOSSART afin de présenter l'analyse du nouveau permis environnement (*présentation jointe en annexe*).

A la question de savoir si l'aéroport n'aurait pas intérêt à anticiper l'interdiction des vols les plus bruyants d'ici 2030, Monsieur JOSSART rappelle la refonte des redevances aéroportuaires mis en place avant l'adoption du nouveau permis afin d'inciter les compagnies à ne plus utiliser les avions les plus bruyants de nuit. Par ailleurs, il convient de maintenir un juste équilibre entre le développement de l'aéroport et la quiétude des riverains. Les opérateurs vont probablement anticiper cette imposition du permis et procéder progressivement au remplacement des avions les plus bruyants.

Il met également en perspective les plaintes enregistrées autour de l'aéroport de Liège (2000 en 2021) avec celles enregistrées autour de l'aéroport de Bruxelles (22.000 en 2021).

Monsieur THISQUEN rappelle également que plusieurs outils existent afin d'améliorer les procédures de vols (procédures PRS, atterrissages PBN, CEM, ...).

Certains s'interrogent sur les réactions des compagnies aériennes aux impositions du permis. Monsieur JOSSART précise que certaines compagnies ne sont pas concernées par ces impositions. D'autres le sont et s'inquiètent de ce qui se passera quand l'aéroport arrivera à la limite des 55.000 mouvements imposés par le permis : comment décider qui pourra poursuivre ses vols et qui devra mettre un frein ?

Monsieur JOSSART considère qu'il s'agit d'un permis équilibré.

Le représentant de la commune de Fexhe-le-Haut-Clocher précise qu'il n'a pas l'intention d'introduire un recours contre le permis.

4. Les chantiers menés par la SOWAER - Horizon à 5 ans

Le président donne la parole à Monsieur Arnaud CALLEWAERT afin de présenter les chantiers qui seront menés par la SOWAER d'ici 5 ans (*présentation jointe en annexe*).

La SOWAER a souhaité présenter les grands chantiers en toute transparence bien qu'il existe un certain taux d'incertitude au niveau de l'agenda des travaux. Les chantiers qui ont été présentés sont de deux types : ceux liés à la sécurité et ceux liés à des extensions.

5. Chiffres de l'activité de l'aéroport en 2022

Le président donne la parole à Monsieur JOSSART afin de présenter les chiffres de l'activité de l'aéroport en 2022 (*présentation jointe en annexe*).

Durant la crise sanitaire, une extension des activités a été constatée de 2020 à 2021. Mais en 2022, l'aéroport a enregistré une baisse de 20% des volumes enregistrés en 2021. Cette baisse des activités de l'aéroport est liée à plusieurs facteurs :

- La guerre en Ukraine en février 2022 a entraîné le départ des compagnies russes de l'aéroport ;
- Le départ de Air British Cargo ;
- La baisse de l'e-commerce ;
- La crise Covid qui a perduré en Chine avec l'application d'une tolérance zéro Covid qui a eu pour conséquences de limiter les importations et les exportations ;
- La relocalisation partielle de 2/3 des activités de FEDEX dans les aéroports de Paris à partir de fin mars 2022 avec pour conséquence que Liege Airport n'est plus un aéroport de nuit actuellement ;
- Le transport maritime qui a été perturbé durant la crise Covid. Depuis lors, celui-ci s'est rétabli entraînant une diminution des prix et une partie des marchandises qui est désormais transportée par bateaux.

Les activités de l'aéroport devraient se stabiliser en 2023.

A titre de comparaison, l'aéroport de Bruxelles enregistre 200.000 mouvements pour 40.000 sur Liège.

6. Stratégie de mobilité de l'aéroport

Le président donne la parole à Monsieur VONECHE afin de présenter la stratégie de mobilité de l'aéroport (*présentation jointe en annexe*).

7. Plaintes « bruit » en 2022

Le président donne la parole à Monsieur de VILLENFAGNE afin de présenter les statistiques des plaintes liées aux nuisances sonores de l'aéroport enregistrées par la SOWAER sur l'année 2022 (*présentation jointe en annexe*).

8. Mesures de la qualité de l'air

Le président donne la parole à Monsieur de VILLENFAGNE afin de présenter l'état d'avancement des mesures de la qualité de l'air (*présentation jointe en annexe*).

Il s'agit de stations de mesures fixes et non mobiles.

En cas de dépassement des taux autorisés, l'ISSEP l'indiquera dans son rapport et alertera les responsables politiques.

Monsieur de VILLENFAGNE informe le comité qu'un projet de stations temporaires de mesures de la qualité de l'air, le projet Aéro Sols, est en cours de lancement par le Cabinet du Ministre TELLIER.

Monsieur JOSSART rappelle que des relevés d'hydrocarbures ont déjà été réalisées dans le cadre du permis environnement et que les résultats ont montré qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir à ce propos. Les mesures de qualité de l'air qui vont être réalisées de manière permanente sont des mesures de précaution qui permettent d'assurer une transparence des données récoltées.

9. Divers

Le Président rappelle que la prochaine réunion du Comité est fixée au vendredi 23 juin 2023 à 14h au bâtiment 50 de l'aéroport.

Le Président propose au Comité que les prochaines convocations soient transmises par mail. Des envois par courrier postal pourront toujours être effectués sur simple demande auprès de la secrétaire du Comité, Madame MAGNO.

Fin de la réunion : 16h15.



Comité d'accompagnement de Liege Airport

Permis d'environnement

24/03/2023

STATUT DU PERMIS

- Le permis unique de première instance a été reçu le 26/08/2022
- Le rapport de synthèse des fonctionnaires instruisant le recours a été délivré aux Ministres compétents le 6/01/2023.
- Le délai légal pour se prononcer sur les recours expirait le 31/01/2023
- Le Gouvernement Wallon a pris une décision le 28/01/2023 en début de soirée et une annonce à la presse a été réalisée
- Le permis réformé a été signé par les ministres compétents le 31/01/2023.
- La notification a été reçue par Liege Airport le 02/02/2023.

CONTOUR DU PERMIS

- Maximum 55.000 vols par an en excluant les < 34T ou <19 passagers
- La nuit est définie entre 23h00 et 07h00
- Introduction progressive d'une limitation au décollage de nuit basée sur le Quota Count individuel au décollage (QC-D) -> décollage de B747-400 interdit à partir de 2030 (circa 1,200 décollages de nuit de B747-400 en 2022)
- Le permis est octroyé pour « 20 » ans (échéance : 10/03/2042)

BUSINESS PLAN 2020-2040

- BP 2020-2040 approuvé par le conseil d'administration en décembre 2020: 67,000 mouvements d'avion
- BP 2023-2040: demande du conseil d'administration à la direction de Liege Airport de présenter fin juin 2023 un nouveau BP tenant compte des contraintes et limitations du nouveau permis

RECOURS POSSIBLES SUR LE PERMIS RÉFORMÉ

- Recours au Conseil d'Etat (en suspension et/ou en annulation)
- Délai d'introduction :
 - Pour les requérants : 60 jours de la date de notification de la décision de réformation (échéance : 03/04/2023)
 - Pour les tiers : 60 jours de la prise de connaissance de la décision (affichage)
- **Durée des procédures :**
 - Recours en suspension : quelques semaines
 - Recours en annulation : de 2 à 4 ans



Merci de votre attention



**Pour des demain
durables**

**Comité
d'accompagnement pour
l'aéroport de Liège
24 mars 2023**





Plaintes « bruit »

Sur l'année 2022



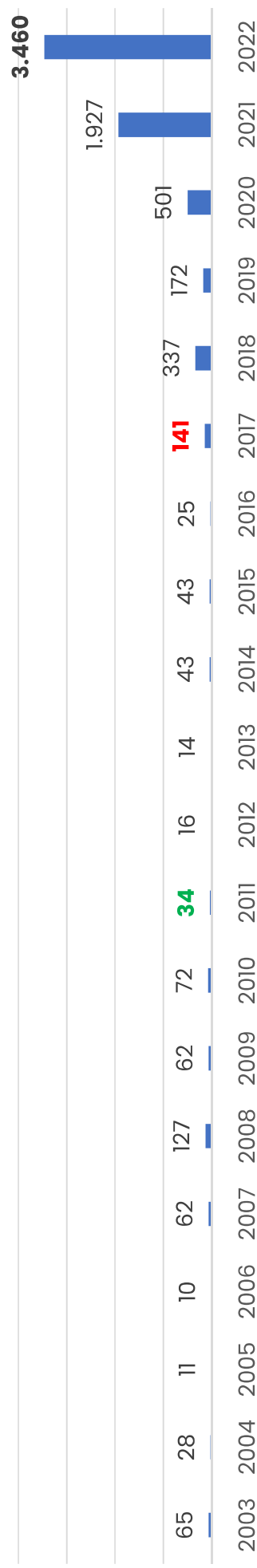
Méthode de comptage des plaintes

La comptabilisation des plaintes est inchangée depuis 1998 :

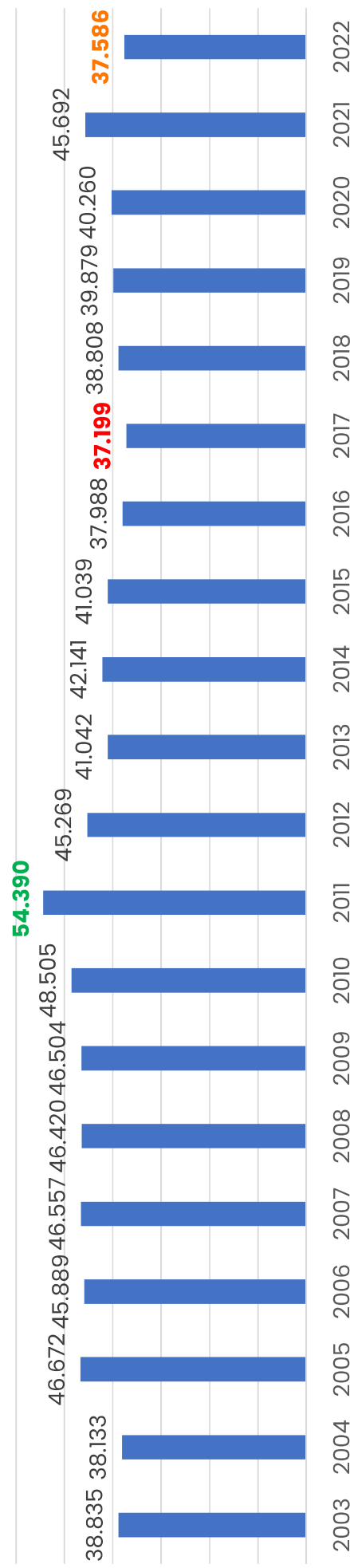
Tout courrier entrant (lettre, fax, courriel), tout appel téléphonique et toute visite est comptabilisée comme une plainte indépendamment du nombre d'événements (vols, bruit rampant, ...) qu'il contient.

Plaintes bruit en augmentation Activités de l'aéroport en baisse

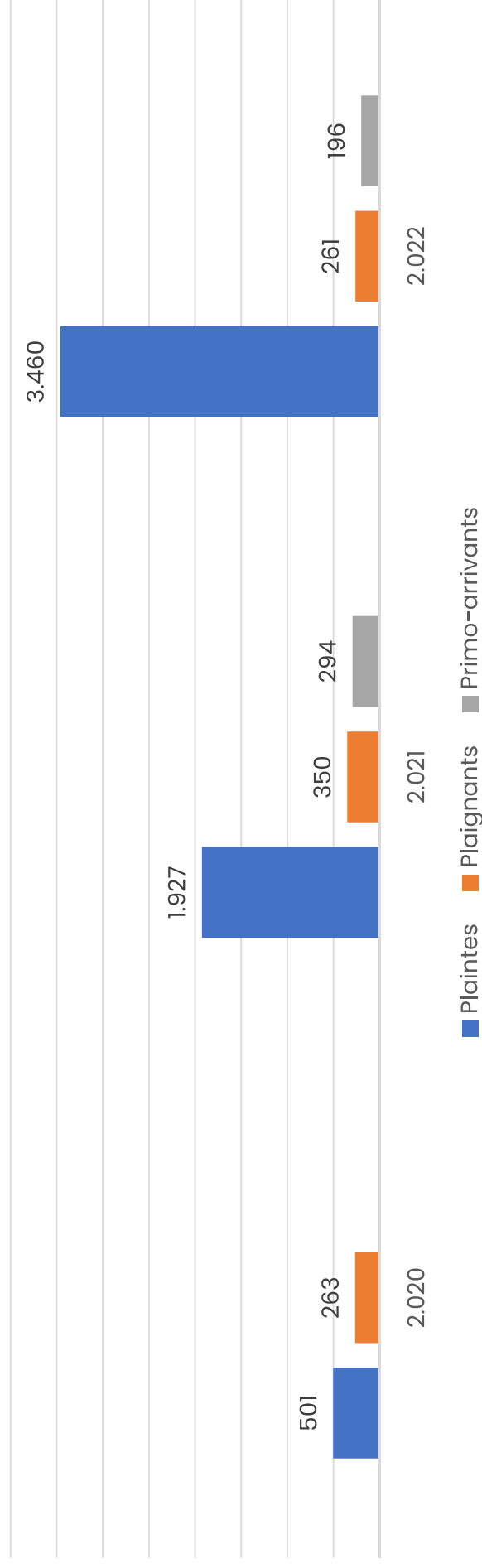
Plaintes "bruit"



Mouvements totaux



Evolution plaignants et primo-arrivants

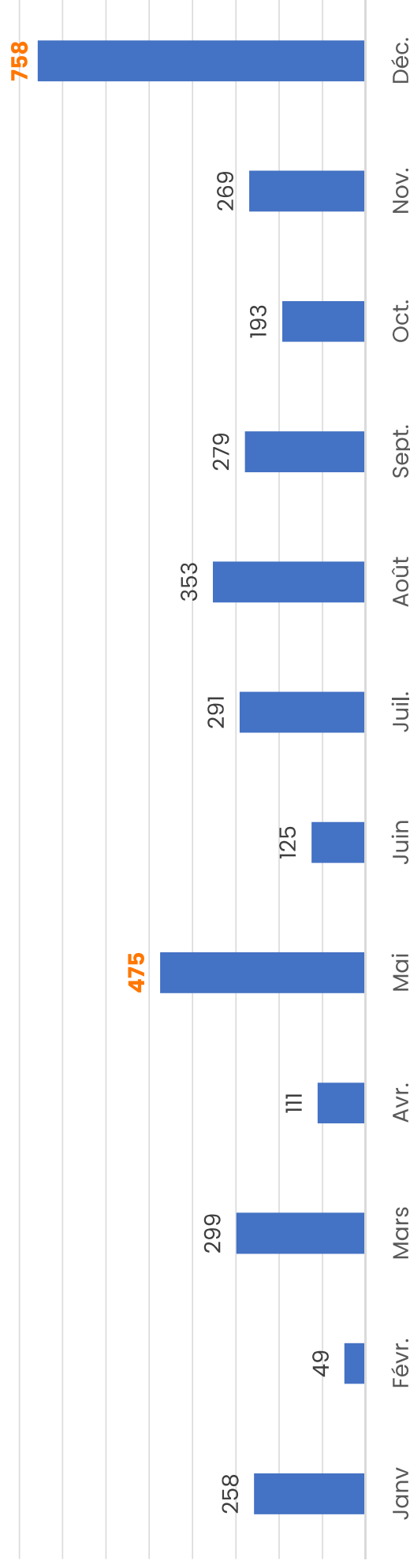


Sur 3 ans, les plaintes ont été multipliées par 7, mais le nombre de plaignants et primo-arrivants a diminué en 2022.

Plus de 70% des plaintes émanent de riverains situés **en dehors du PDLT**.



Evolution mensuelle des plaintes « bruit »



Mai: effet « toutes-boîtes » du CLAP incitant les citoyens à introduire des plaintes suite au lancement de l'enquête publique pour renouvellement permis environnement de l'aéroport
Décembre: 1 couple a envoyé 567 plaintes sur une même journée pour des vols ayant eu lieu de mai à novembre 2022

Répartition des plaintes de 2022 par commune

Répartition des plaintes par commune	Répartition des plaintes dans le PDLI par commune	Répartition des plaintes en dehors du PDLI par commune	TOTAL
AIX-LA-CHAPELLE (Allemagne)		3	3
AMAY		22	22
ANS	821	140	961
AWANS	26	34	60
BASSENGE	1	40	41
BEYNE-HEUSAY		1	1
BERLOZ		1	1
BLEONY		15	15
BRAIVES		1	1
BURDINNE		1	1
CHAUDFONTAINE		2	2
CLAVIER		2	2
CRISNEE		2	2
DONCEEL		121	121

Communes concernées par le PDLI

Répartition des plaintes par commune	Répartition des plaintes dans le PDLI par commune	Répartition des plaintes en dehors du PDLI par commune	TOTAL
ENGIS	1	14	15
ESNEUX		1	1
FAIMES	107	104	211
FERRIERES		2	2
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER		21	21
FLEMALLE	20	21	41
FLERON		1	1
GEER		1264	1264
GESVES		3	3
GRACE-HOLLOGNE	6		6
HAMOIR		1	1
HEERS		15	15
HERVE		31	31
HOESELT		1	1
HUY		24	24
JUPRELLE	6	9	14
LIEGE		241	241
LINCENT		2	2
LIMBOURG		1	1

Répartition des plaintes par commune	Répartition des plaintes dans le PDLI par commune	Répartition des plaintes en dehors du PDLI par commune	TOTAL
MARCHIN		24	24
MANDRIN		1	1
NEUPRE		2	2
OUPEYE		13	13
REMICOURT		4	4
RENDEUX		2	2
RIEMST		2	2
SAINT-GEORGES-SUR-MEUSE	33	3	36
SAINT-NICOLAS		4	4
SERAING		14	14
SPRIMONT		13	13
TINLOT		2	2
TONGRES		14	14
VERLAINE	2		2
VERVIERS		1	1
VILLERS-LE-BOUILLET		8	8
WISE		11	11
WAIMES		1	1
WANZE		88	88
WAREMME		89	89
TOTAL	1022	2437	3459
COMMUNE NON COMMUNIQUEE			1
TOTAL GENERAL		3460	

Répartition des plaignants de 2022 par commune

Répartition des plaignants par commune	Répartition des plaignants dans le PDLT par commune	Répartition des plaignants en dehors du PDLT par commune	TOTAL
AIX-LA-CHAPELLE (Allemagne)		2	2
AMAY		8	8
ANS	21	10	31
AWANS	5	8	13
BASSENGE	1	10	11
BEYNE-HEUSAY		1	1
BERLOZ		1	1
BLEGNY		4	4
BRAIVES		1	1
BURDINNE		1	1
CHAUDFONTAINE		2	2
CLAVIER		1	1
CRISNEE		1	1

Répartition des plaignants par commune	Répartition des plaignants dans le PDLT par commune	Répartition des plaignants en dehors du PDLT par commune	TOTAL
DONCEEL		4	4
ENGIS	1	3	4
ESNEUX		1	1
FAIMES	4	7	11
FERRIERES		1	1
FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER		7	7
FLEMALLE	8	11	19
FLERON		1	1
GEER		3	3
GESVES		1	1
GRACE-HOLLOGNE	5		5
HAMOIR		1	1
HEERS		1	1
HERVE		10	10
HOESELT		1	1
HUY		7	7

Répartition des plaignants par commune	Répartition des plaignants dans le PDLT par commune	Répartition des plaignants en dehors du PDLT par commune	TOTAL
JUPRELLE	4	4	8
LIEGE		43	43
LINCENT		1	1
LIMBOURG		1	1
MARCHIN		5	5
NANDRIN		1	1
NEUPRE		2	2
OUPEYE		3	3
REMICOURT		1	1
RENDEUX		1	1
RIEMST		2	2
SAINTE-GEORGES-SUR-MEUSE	9	2	11
SAINTE-NICOLAS		2	2
SERAING		7	7

Répartition des plaignants par commune	Répartition des plaignants dans le PDLT par commune	Répartition des plaignants en dehors du PDLT par commune	TOTAL
SPRIMONT		1	1
TINLOT		1	1
TONGRES		5	5
VERLAINE	1		1
VERVIERS		1	1
VILLERS-LE-BOUILLET		1	1
WISE		4	4
WAIMES		1	1
WANZE		3	3
WAREMME		5	5
TOTAL	59	206	265
COMMUNE NON COMMUNIQUEE			1
TOTAL GENERAL		266	

5 plaignants étaient situés en dehors du PDLT avant le 17/06/22 et ont intégré le PDLT après sa rectification. Ils sont donc comptabilisés 2 fois. D'où le total de 266 au lieu de 261 plaignants.

Plaintes « bruit » sur l'année 2022			
	≤12 plaintes par plaignant (les « modérés ») (1)	≥12 plaintes par plaignant (les « récurrents ») (2)	Plaintes totales (1)+(2)+(3)
Plaintes	521	2.939	3.460
Plaignants	238	23	261
Faits émergents	84% des plaintes en dehors du PDLT * 63% liées à 1 vol * 52% liées à des vols de nuit * 74% liées à des vols en semaine * 50% vols en sens normal et 50% vols en sens inverse *	68% des plaintes en dehors PDLT * 00% liées à 1 vol Enregistré dans \\FILESRV\LG\Commun 40% à des vols de nuit * 71% liées à des vols en semaine * 76% liées à vols en sens normal *	70% des plaintes en dehors du PDLT * 86% liées à 1 vol * 41% liées à des vols de nuit * 71% liées à des vols en semaine * 73% liées à vols en sens normal *

	<p>≤12 plaintes par plaignant (les « modérés ») (1)</p>	<p>≥12 plaintes par plaignant (les « récurrents ») (2)</p>	<p>Plaintes totales $(1)+(2)+(3)$</p>
	<p>77% portent sur des décollages (les 2 sens de pistes confondus) * 89% liées à des gros porteurs dont 49% liées à des vois de nuit * 22% liées à des vols avec dépassements sonores et/ou trajectoires inhabituelles</p>	<p>78% portent sur des décollages (les 2 sens de pistes confondus) * 98% liées à des gros porteurs dont 39% liées à des vois de jour et 39% à des vois de nuit * 11% liées à des vols avec dépassements sonores et/ou trajectoires inhabituelles</p>	<p>78% portent sur des décollages (les 2 sens de pistes confondus) * 97% liées à des gros porteurs dont 40% liées à des vois de nuit * 13% liées à des vols avec dépassements sonores et/ou trajectoires inhabituelles</p>

En résumé

70% des plaintes émanent de plaignants situés en dehors du PDLT. La majorité des plaintes avec vols ciblés concernent des **décollages en sens normal** d'avions de type « **gros porteur** » qui ont lieu en semaine.

La ventilation des plaintes par nombre de plaignants met en évidence que les plaignants « modérés » sont gênés autant par les vols en sens normal (50%) que les vols en **sens inverse** (50%).

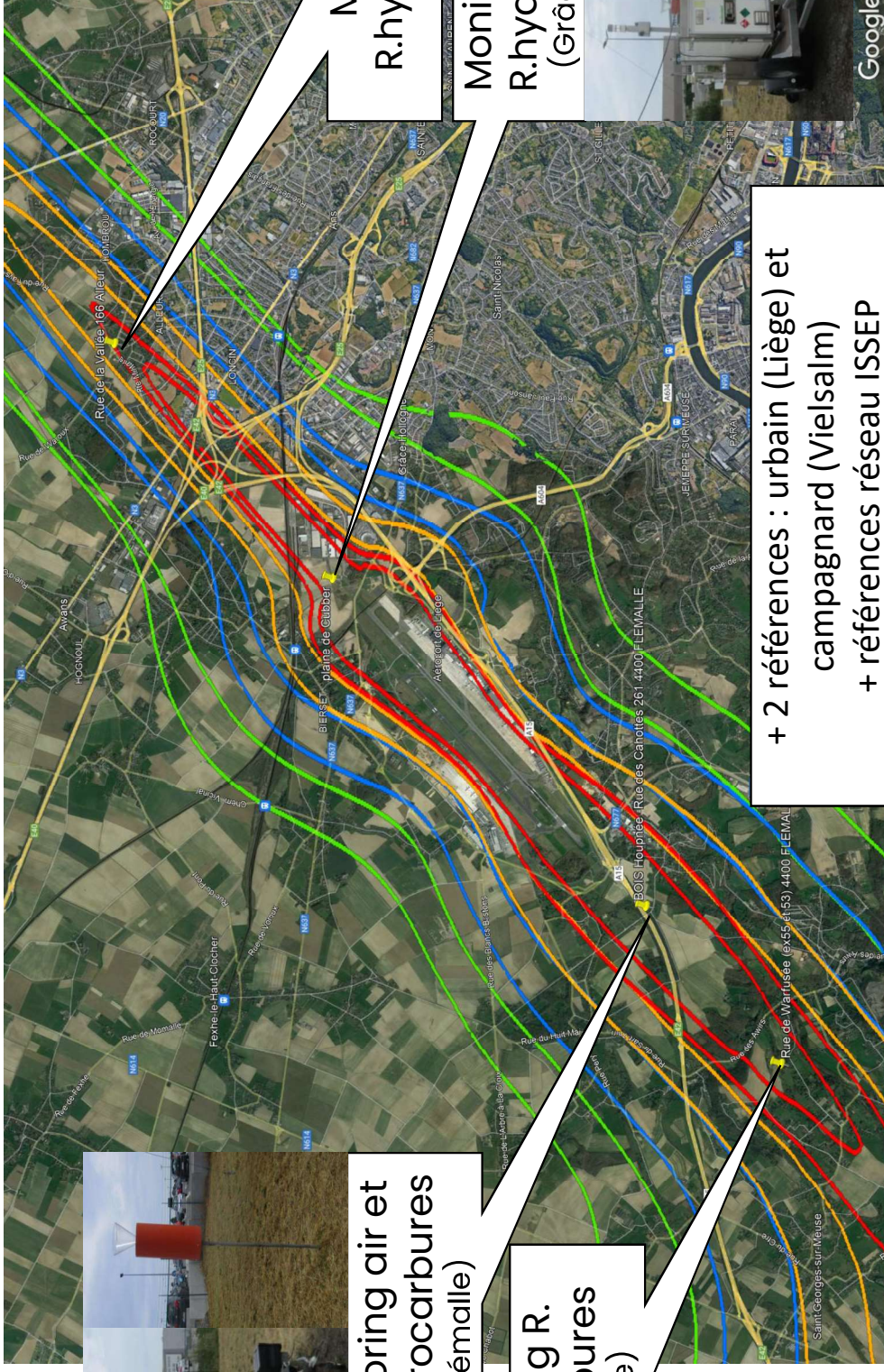


Mesures de la qualité de l'air



AEROPORT LIEGE

STATIONS MESURES QUALITE AIR ET R.HYDROCARBURES ISSEP-SOWAER PROJET BASE SUR EXPERIENCE DU RESEAU DE CHARLEROI RESEAU FIXE EN COURS DE LANCEMENT – 4 STATIONS DANS AXE DE PISTE



Monitoring air et R. hydrocarbures (Flémalle)



Monitoring R. hydrocarbures (Flémalle)



Monitoring R. hydrocarbures (Ans)



Monitoring air et R. hydrocarbures (Grâce-Hollogne)

+ 2 références : urbain (Liège) et campagnard (Vielsalm)
+ références réseau ISSEP



Google

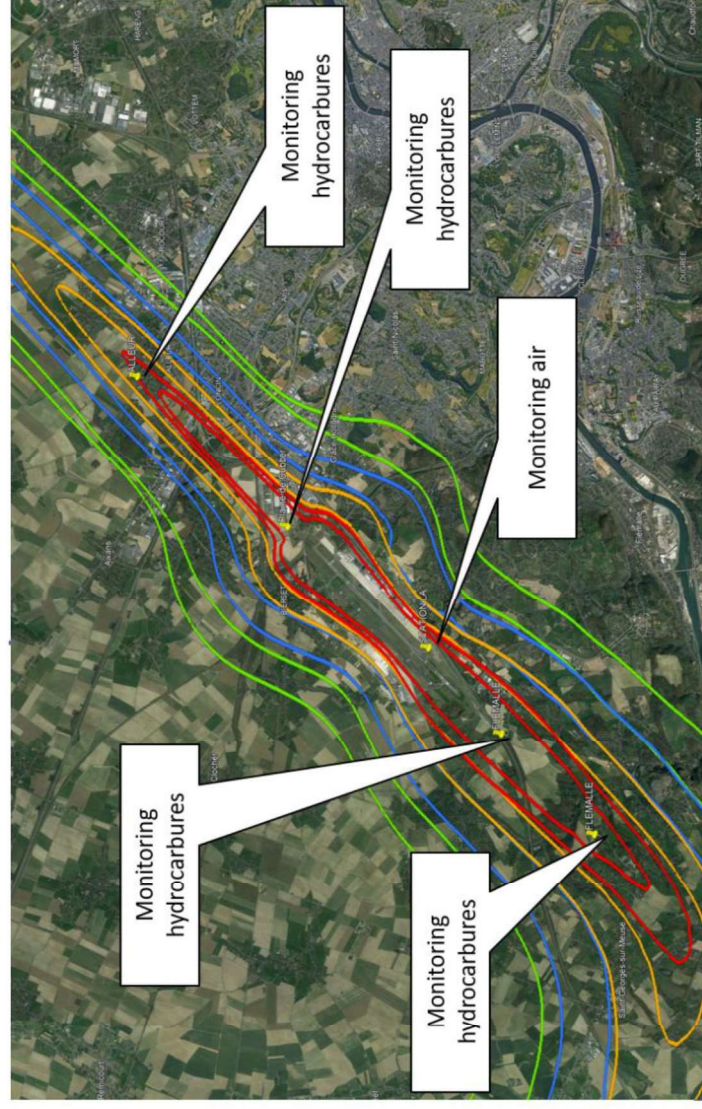
AEROPORT LIEGE – EFFECTIF DEPUIS LE 2 FEVRIER 2023 EN COMPLEMENT DU MONITORING AIR MONITORING RETOMBES HYDROCARBURES: 6 LOCALISATIONS INFO SUR NOTRE SITE INTERNET WWW.SOWAER.BE

L'aéroport de Liège dispose, quant à lui, d'une station de mesure sur le site de l'aéroport. D'autres stations viennent d'être installées ce 2 février de part et d'autre de la piste. On dénombre dorénavant 4 stations de mesure permettant d'objectiver les retombées d'hydrocarbures.

Les rapports complets des mesures de la station de Liège sont également consultables sur le site internet de

[wallonair.be](http://www.wallonair.be)

+ 2 références : urbain
et campagne
+ références réseau
ISSEP



Contrôle permanent de la qualité de l'air et retombées hydrocarbures autour de l'aéroport de Liège

Prochaines étapes:

- Résultats des retombées hydrocarbures seront mis en ligne dès les premiers résultats disponibles.
- Clôtures sécurisées et aménagement des accès en cours de finalisation pour les 4 sites retenus.
- Alimentation électrique et réseau internet en cours de réalisation pour les 2 sites qualité de l'AIR.
- Remorques mobiles en préparation pour rendre effectives les mesures lorsque l'électricité sera disponible.
- Mise en ligne des résultats complets dès mesures effectuées.
- La pérennisation des sites sera ensuite réalisée : déplacement des instruments de mesures vers une construction durable.



Contrôle permanent de la qualité de l'air et retombées hydrocarbures autour de l'aéroport de Liège

Assurer la diffusion rapide et transparente des données dans un contexte global:

- les fractions PM10 et PM2.5 des particules en suspension;
- le monoxyde carbone ;
- les oxydes d'azote NO et NO₂ ;
- 17 composés aromatiques polycycliques (HAP) dont le naphthalène ;
- le formaldéhyde CH₂O ;
- les BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylènes) ;
- les retombées d'hydrocarbures.



Données accessibles en ligne ISSEP-SOWAER

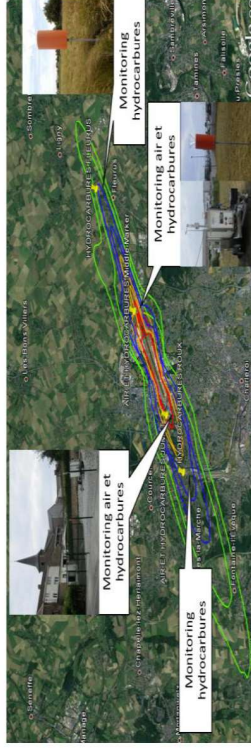
Qualité de l'air

Des stations de mesures de la qualité de l'air sont installées autour des aéroports de Liège et Charleroi. C'est l'ISSEP (Institut scientifique de service public) qui est chargé de la collecte et de l'analyse des données. Les résultats de ces stations de mesures sont publiés en temps réel sur le site wallonair.be.

En ce qui concerne l'aéroport de Charleroi, des stations de mesure ont été installées et les premières mesures de l'ISSEP ont commencé en juillet 2019.

Les polluants actuellement mesurés sont :

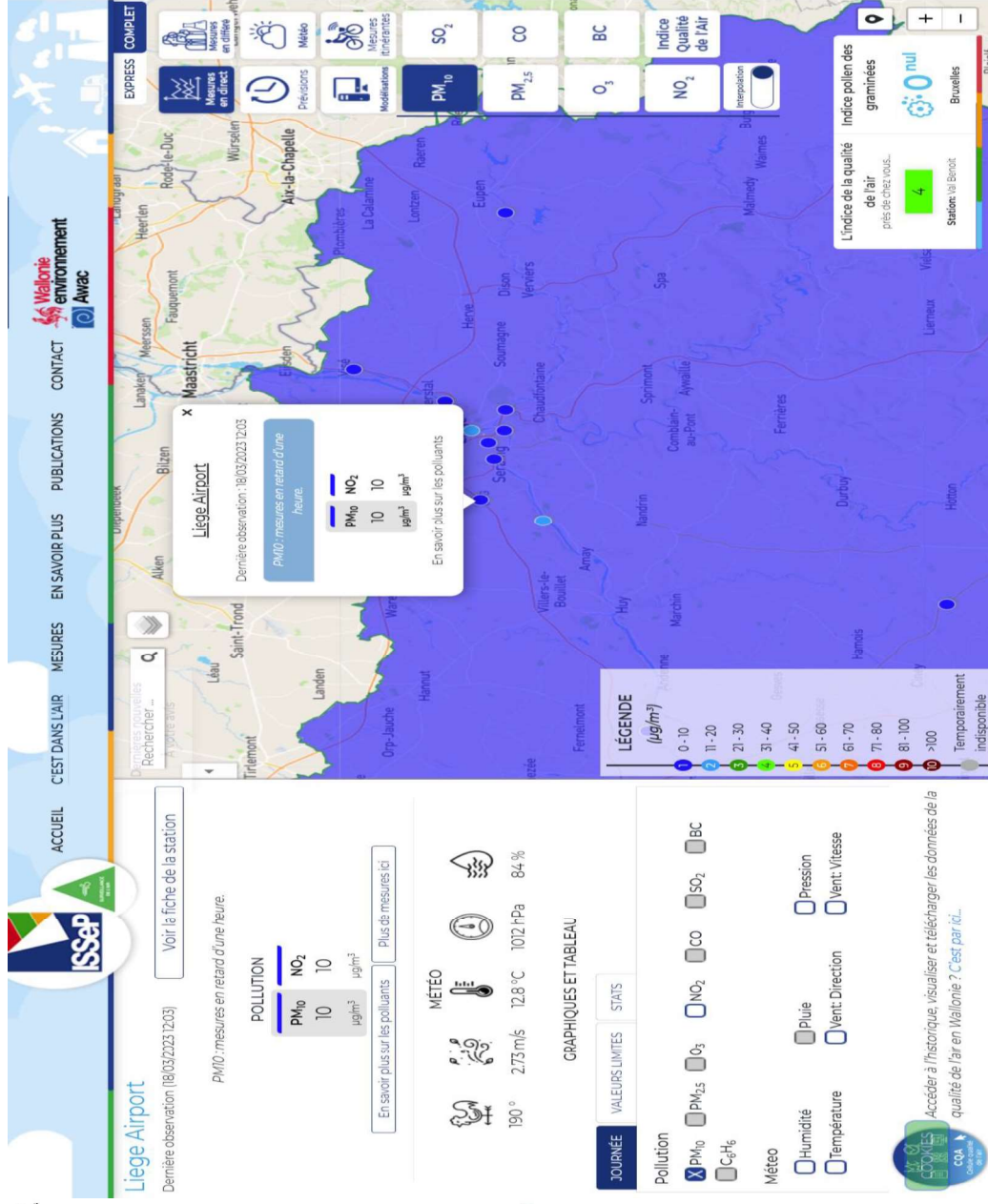
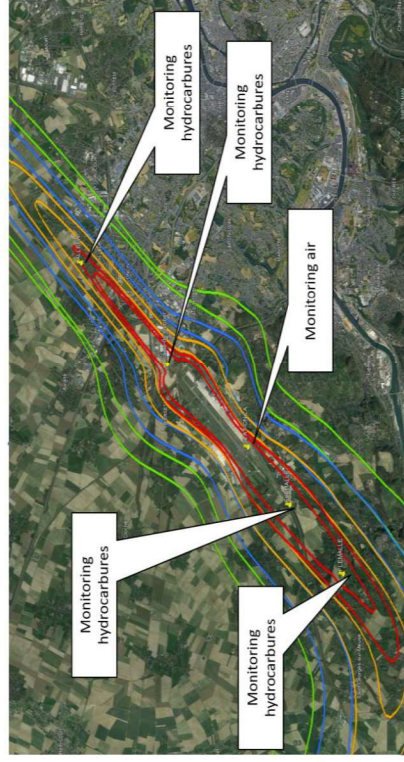
- les fractions PM_{10} et $PM_{2.5}$ des particules en suspension;
- le monoxyde de carbone ;
- les oxydes d'azote NO et NO_2 ;
- 17 composés aromatiques polycycliques (HAP) dont le naphthalène ;
- le formaldéhyde CH_2O ;
- les BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes) ;
- les retombées d'hydrocarbures.



L'aéroport de Liège dispose, quant à lui, d'une station de mesure sur le site de l'aéroport. D'autres stations viennent d'être installées ce 2 février de part et d'autre de la piste. On dénombre dorénavant 4 stations de mesure permettant d'objectiver les retombées d'hydrocarbures.

Les rapports complets des mesures de la station de Liège sont également consultables sur le site internet de

wallonair.be





Numéro vert : 0800/25 747

www.sowdaer.be



Merci de votre attention



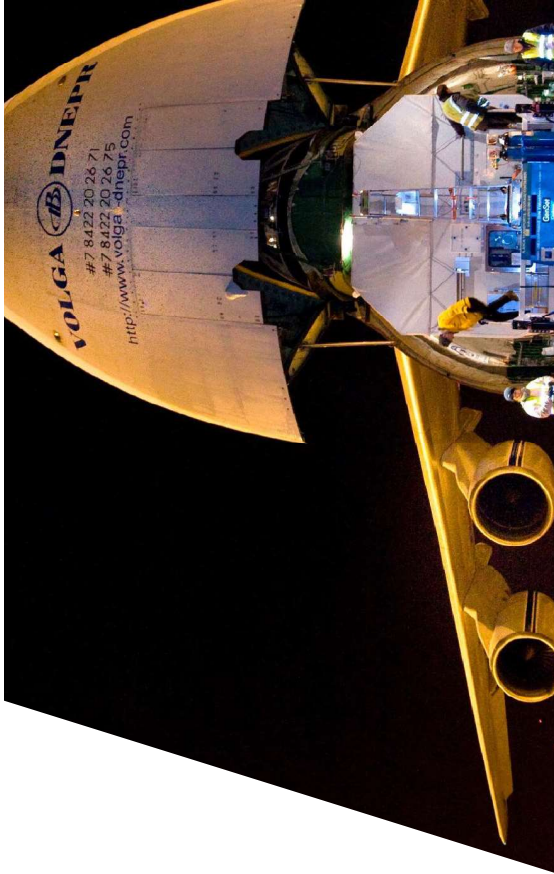
Comité d'accompagnement de Liege Airport

Statistiques cargo & vols

24/03/2023



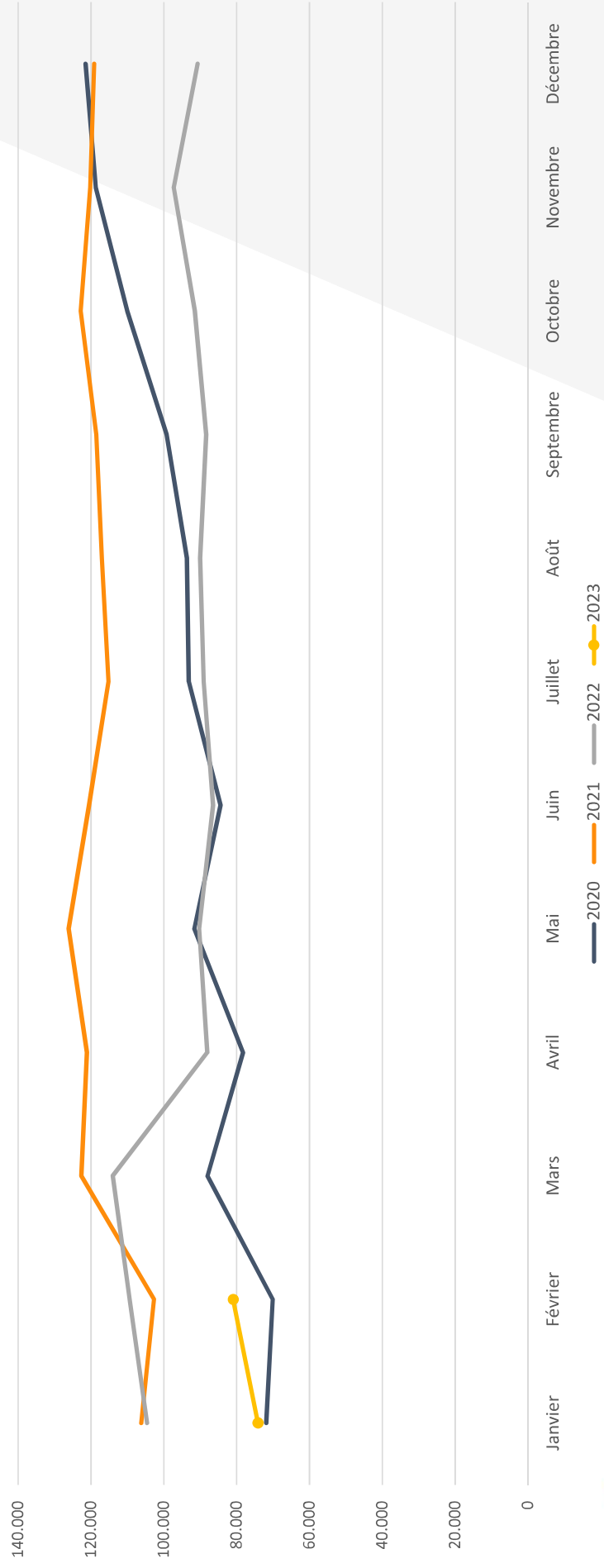
01 STATISTIQUES CARGO



Evolution de l'activité mensuelle

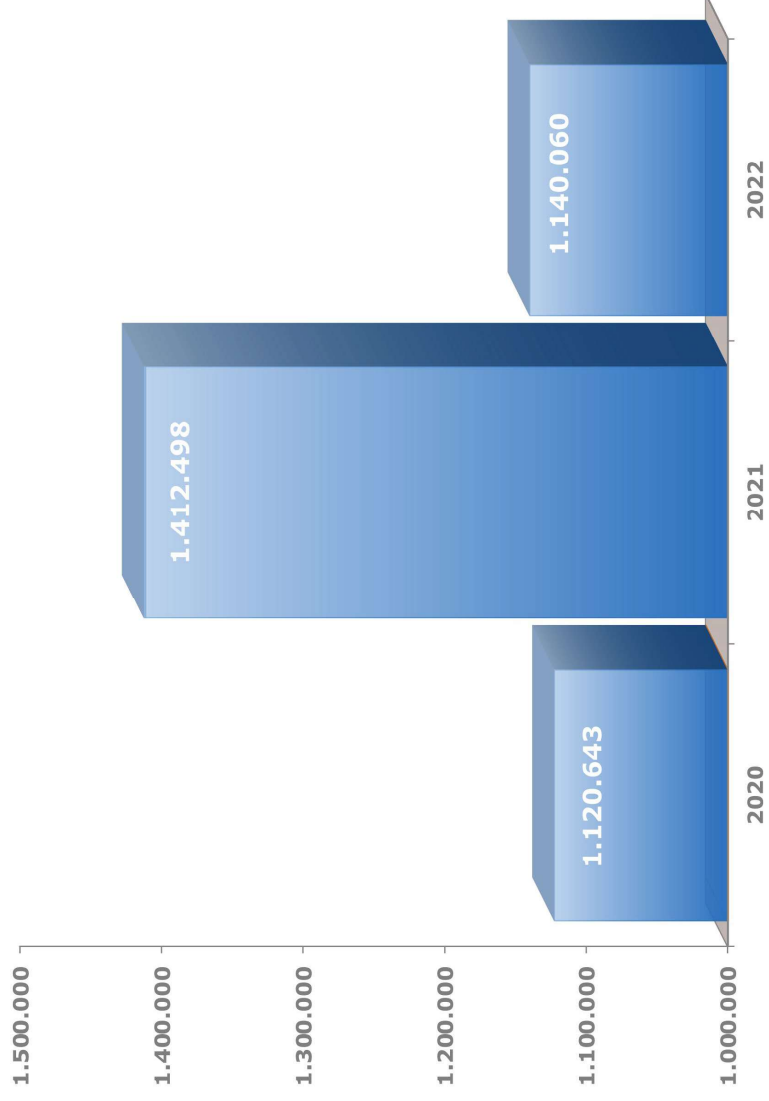
FRET STATISTIQUE ALL CARGO (YTD : -27,5% VS 2022)

Evolution fret stat 2020-2023 (en T)



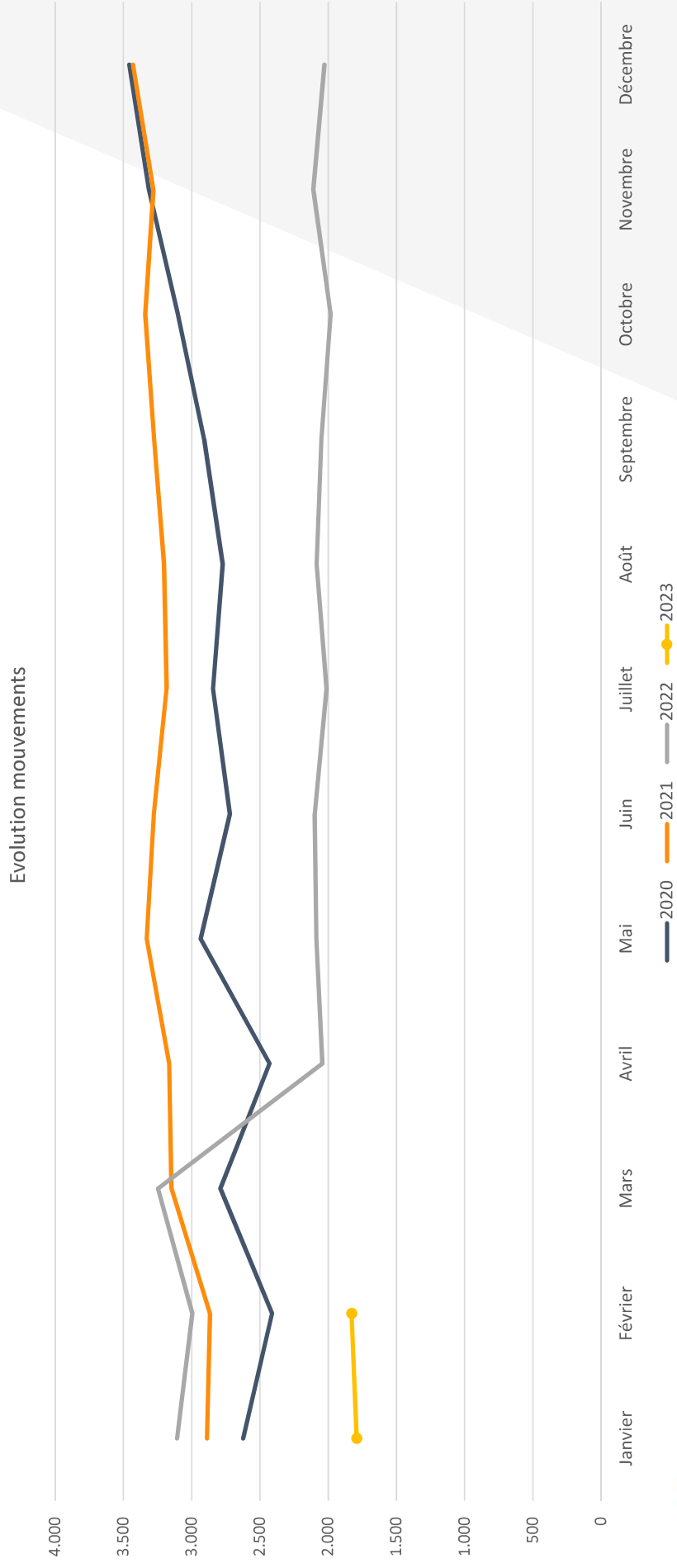
Evolution de l'activité mensuelle

FRET STATISTIQUE ALL CARGO (YTD : -27,5% VS 2022)



Evolution de l'activité mensuelle

EVOLUTION DES MOUVEMENTS ALL CARGO (YTD : -40,7% VS 2022)



Evolution de l'activité annuelle

NOMBRE DE VOLS PAR AN (TOUS LES AVIONS > 34 TONNES & 19 SIÈGES) ET RÉPARTITION JOUR/NUIT ⁽¹⁾

All	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Estimé 2023
Jour	7.877	7.389	8.337	7.974	9.660	10.098	12.683	15.817	14.364	15.590
Nuit	20.098	22.159	22.104	22.171	22.419	22.353	22.360	23.308	14.020	11.267
Total général	27.975	29.548	30.441	30.145	32.079	32.451	35.043	39.125	28.384	26.857
All	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Jour	28%	25%	27%	26%	30%	31%	36%	40%	51%	58%
Nuit	72%	75%	73%	74%	70%	69%	64%	60%	49%	42%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

(1) Un total de 45,701 vols a été opéré en 2021 et 37,589 en 2022 (avions < et > 34 tonnes & 19 passagers)

Evolution de l'activité annuelle

NOMBRE DE VOLS PAR AN DES AVIONS DE TYPE B747 (-400 & -800) ET RÉPARTITION JOUR/NUIT

Only B747	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jour	1.432	1.668	1.726	2.302	3.452	3.464	5.229	7.056	5.284
Nuit	689	1.259	1.203	1.808	2.159	2.149	2.343	3.148	2.779
Total général	2.121	2.927	2.929	4.110	5.611	5.613	7.572	10.204	8.063
Only B747	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jour	67,5%	57,0%	58,9%	56,0%	61,5%	61,7%	69,1%	69,1%	65,5%
Nuit	32,5%	43,0%	41,1%	44,0%	38,5%	38,3%	30,9%	30,9%	34,5%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

EVOLUTION DES AÉRONEFS VERS DES AVIONS MOINS BRUYANTS

- MSC exploite des 777F et augmentera sa flotte en 2023 pour atteindre 4 x 777F
- Air Canada exploite uniquement des avions-cargos 767 et ajoutera des 767F et 777F supplémentaires au cours des prochaines années
- Challenge Group ajoutera cette année 2 x 767F (en mai et septembre), en 2024 2 autres 767F. En 2025, 6 777F rejoindront la flotte et remplaceront progressivement les anciens 747F
- ASL BE souhaite remplacer ses 747F jusqu'en 2030 par des 777F
- Air Atlanta Icelandic (Magma Aviation, Saudia Cargo, Astral, JetOneX et Network) remplacera la majorité de ses 747F existants par des 777F
- Air China ajoutera des 777F supplémentaires
- Saudia Cargo remplacera ses 747F par des 777F
- QR Cargo a exploité une flotte de 777F uniquement via LGG
- ET Cargo 767F/777F uniquement
- FedEx 737 & 777F uniquement



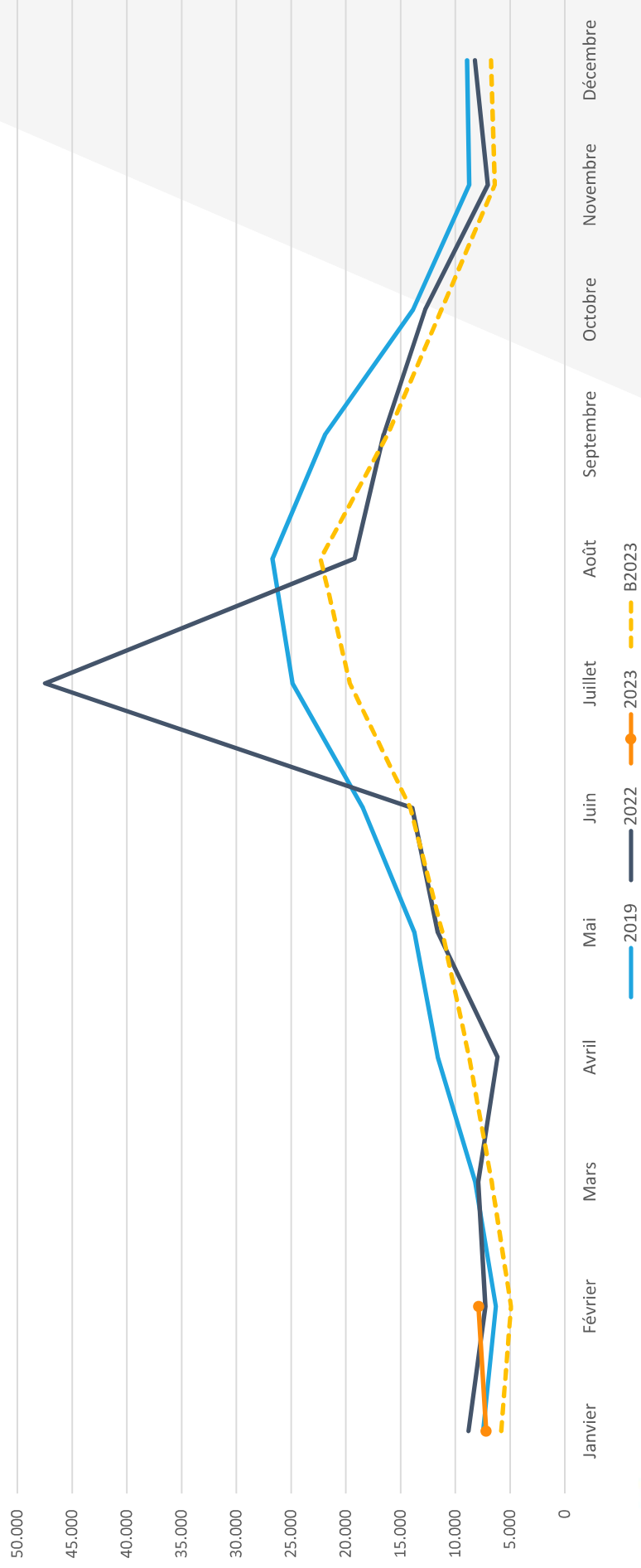
02 STATISTIQUES PASSAGERS

Evolution de l'activité mensuelle

PASSAGERS (HORS 2020-2021)

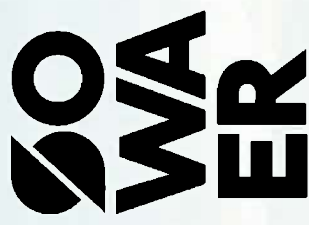


Evolution pas stat 2019-2023





Merci de votre attention



Chantiers SOWAER

24/03/2023

Arnaud Callewaert, chef de projets



Mission d'entretien /développement des infrastructures

- Convention de service SOWAER – LIEGE AIRPORT
 - Grosses réparations gros entretiens : charge du propriétaire
 - Maintenance/entretiens quotidienne, réparations liées à l'exploitation : gestion de l'exploitant
- IMRC « investissements moyennant redevance complémentaire »
 - Commande par la société de gestion sur base d'un besoin opérationnel
 - Études et travaux organisés et pris en charge par la SOWAER
 - Augmentation de la redevance annuelle

Programme d'entretien à l'horizon 5 ans: Chantier majeurs

- Rénovation balisage TWY A
- Réparations TWY A
- Remplacement des mats de balisage
- Entretien des TWY N
- Rénovation piste principale
- Assainissements de sols
- Rénovation des groupes short-break/
no-break
- Renouvellement des équipements HT
des sous-stations électriques

Rénovation balisage TWY A

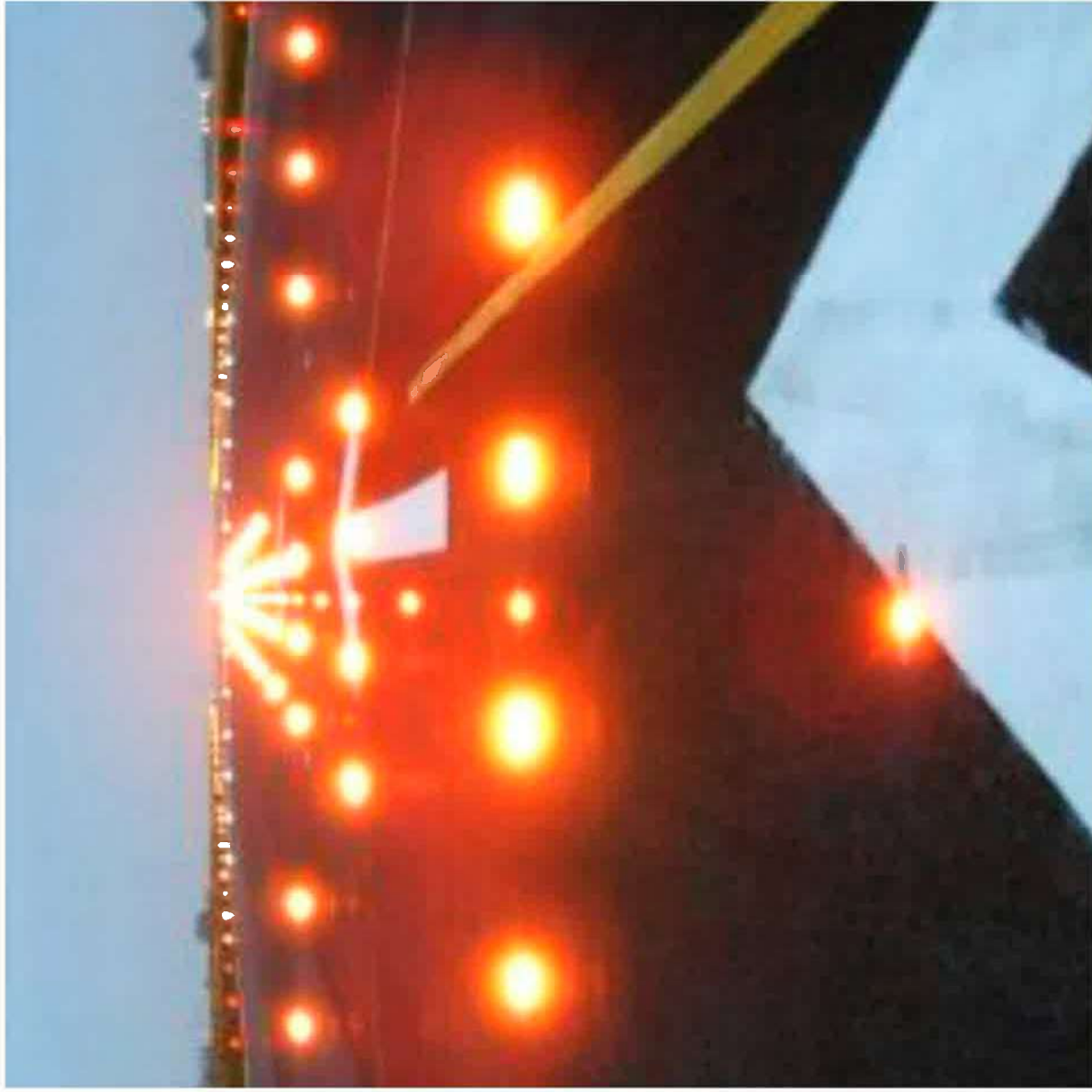
Chantier en cours – fin printemps 2024

Commande : 3,9 Mo €

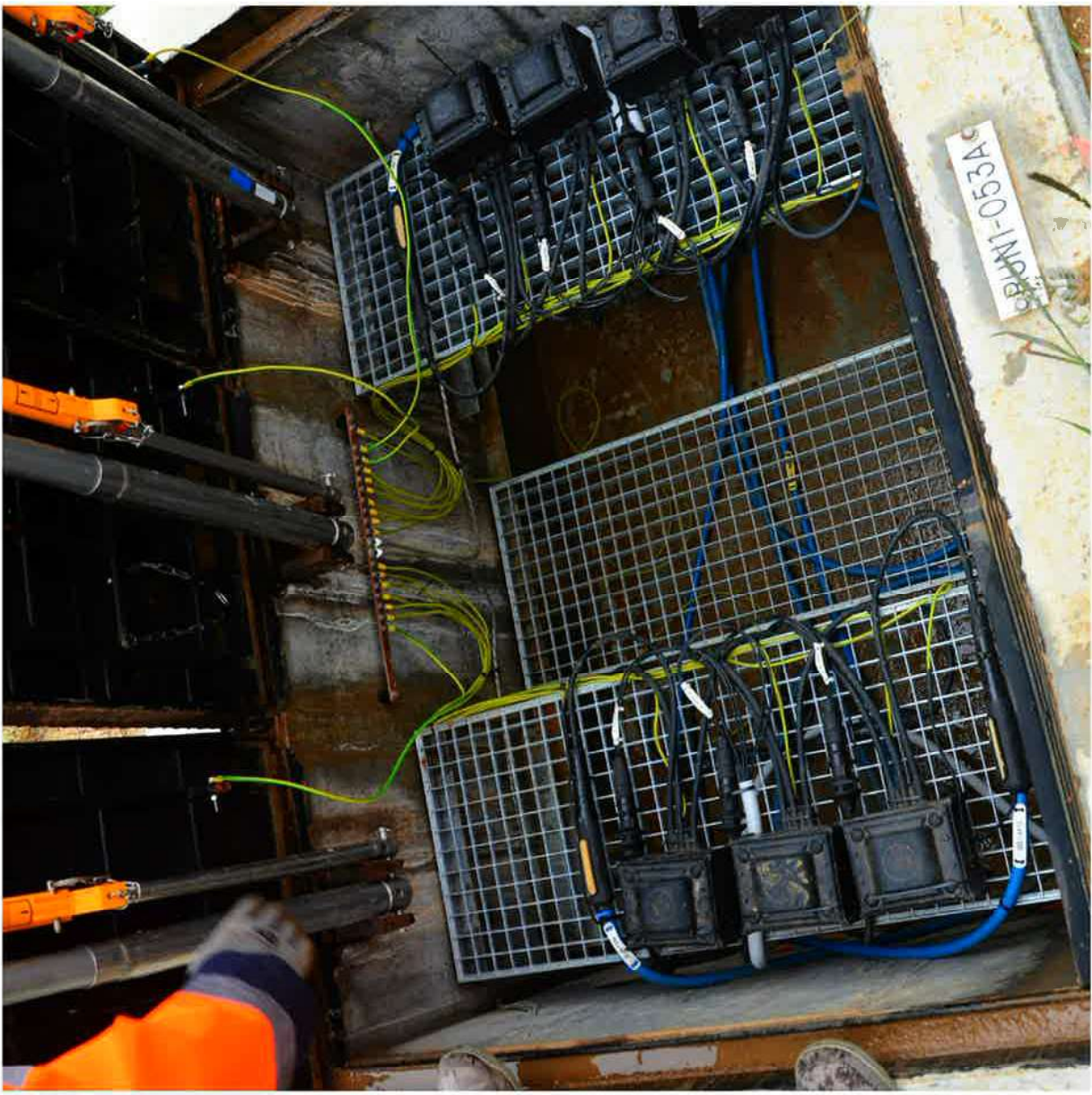




Balisage



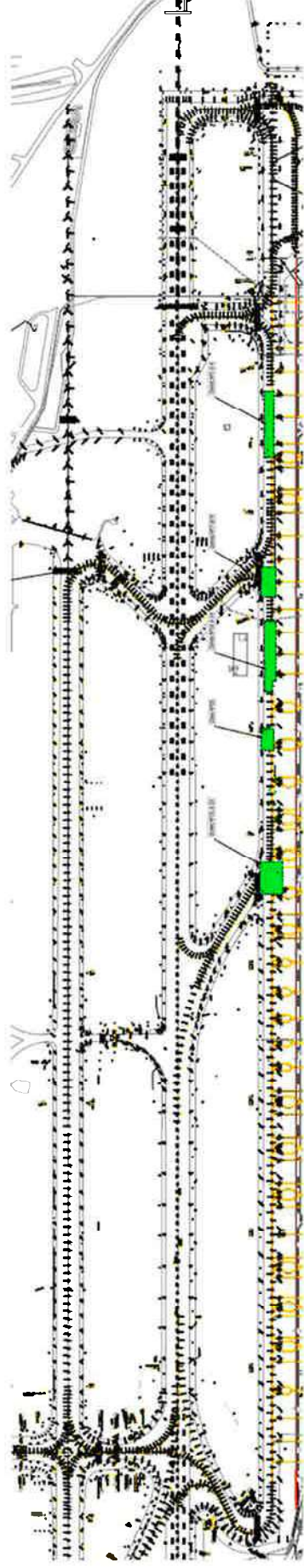
☛ **Chambre de balisage**



Réparations TWY A

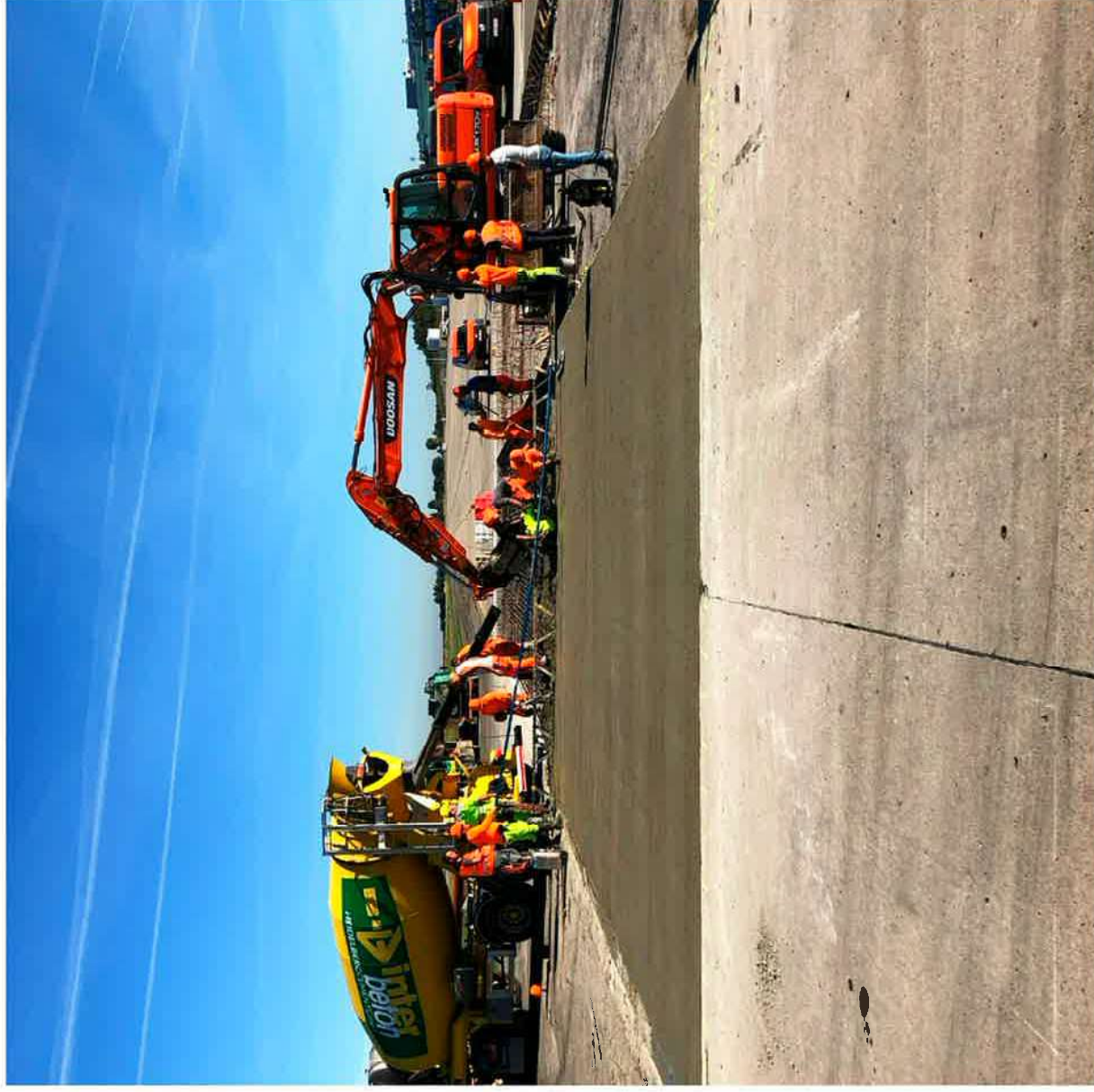
Chantier de 2023 à 2025

Estimation 1,5 Mo €





Réparation dalles béton



Remplacement des mâts de balisage de la piste principale

Chantier prévu en 2024

Estimation 1 Mo €



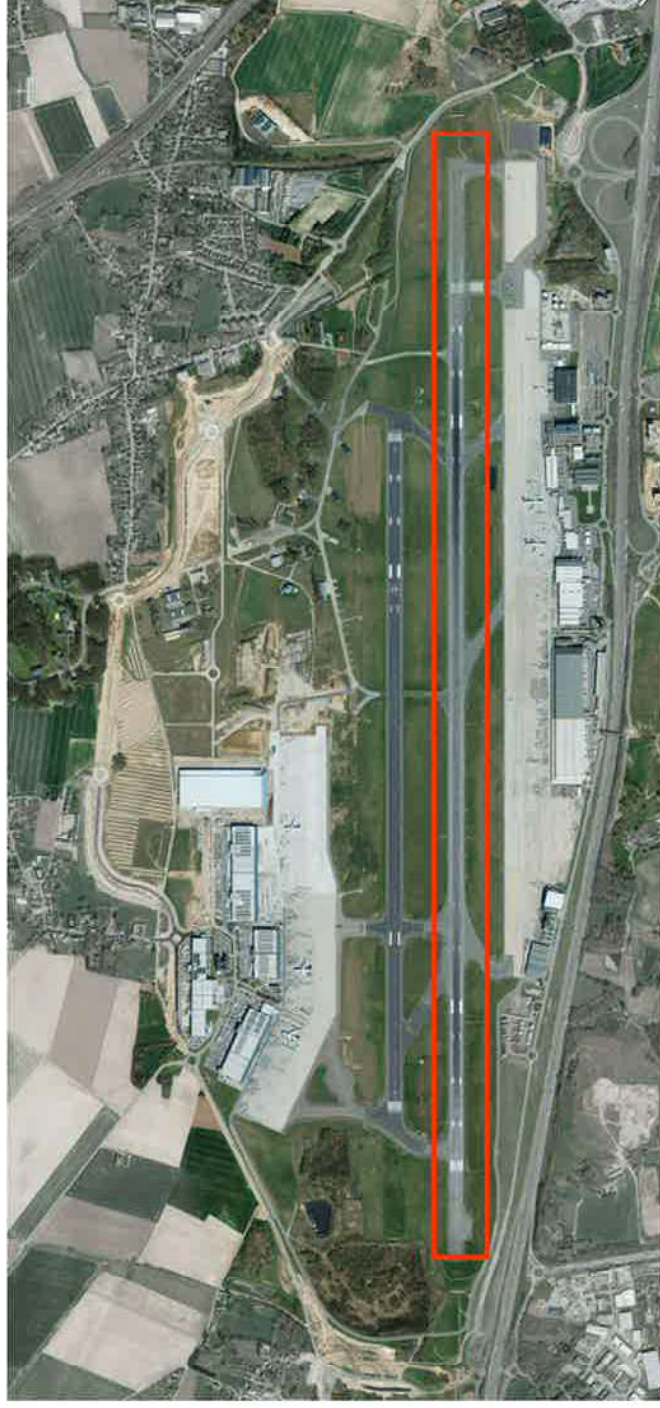


Mâts de balisage



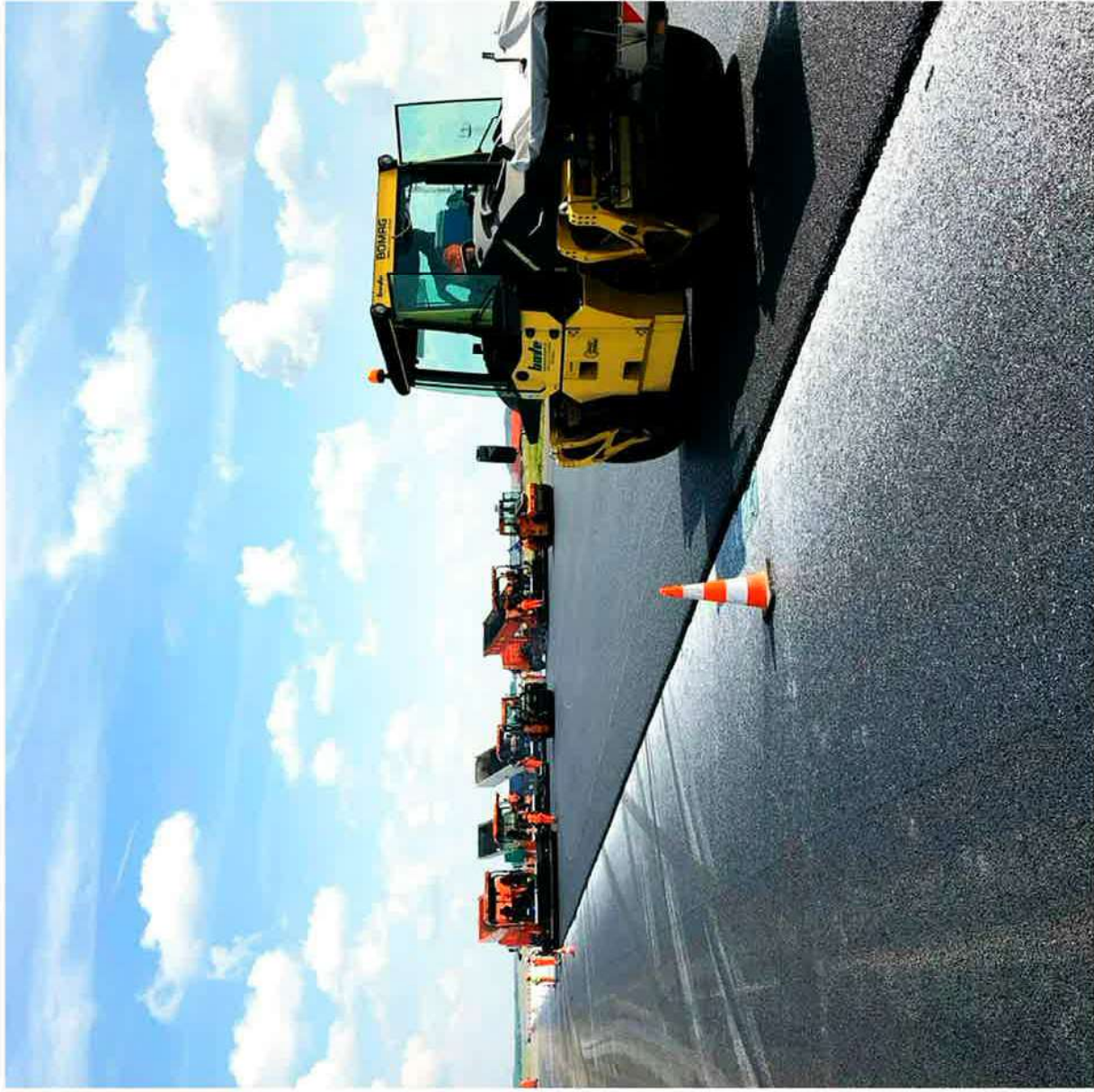
Rénovation de la piste principale

Etude de faisabilité en 2023





Rénovation revêtements



Rénovation des TWY N

Travaux prévus en 2025

Estimation 1,5 Mo €



Assainissement de sols



Assainissements de sols

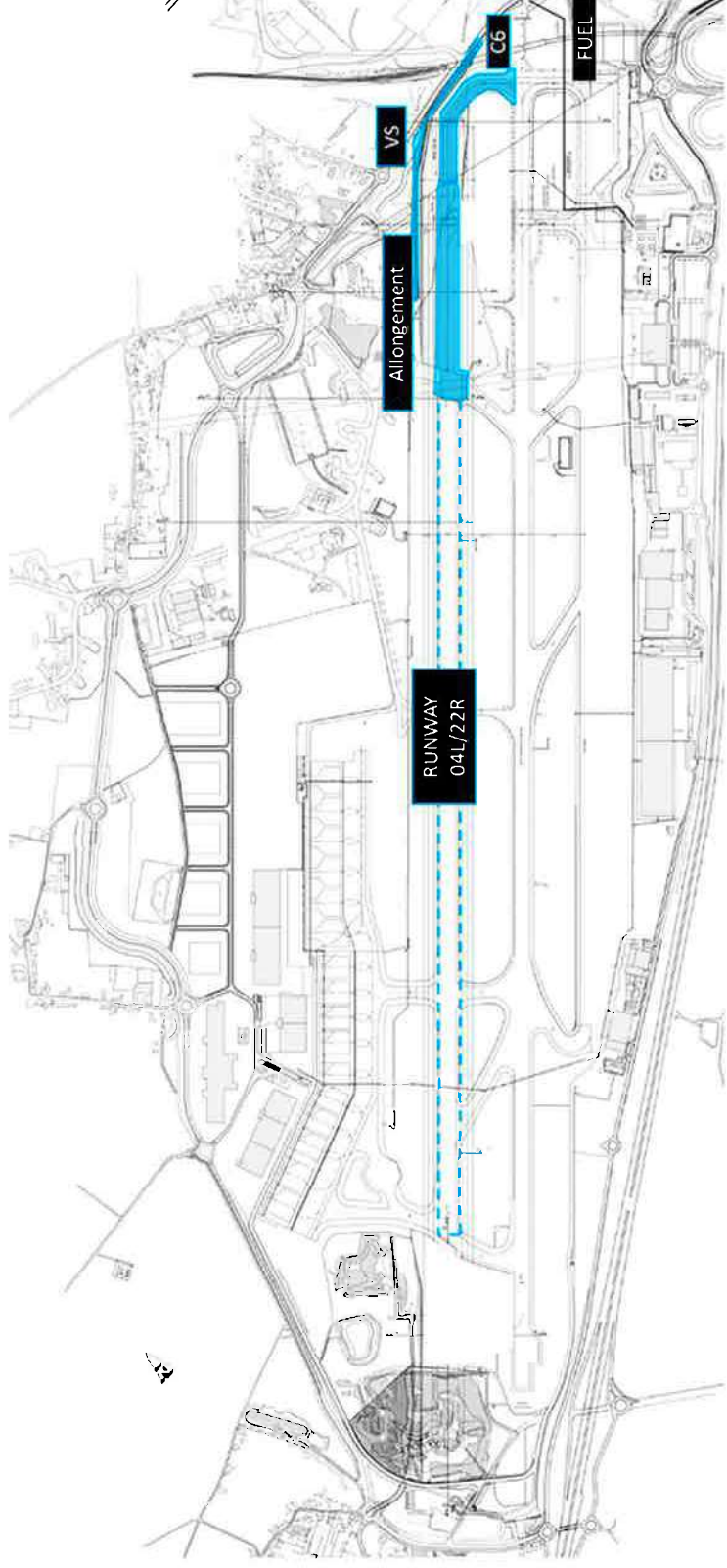




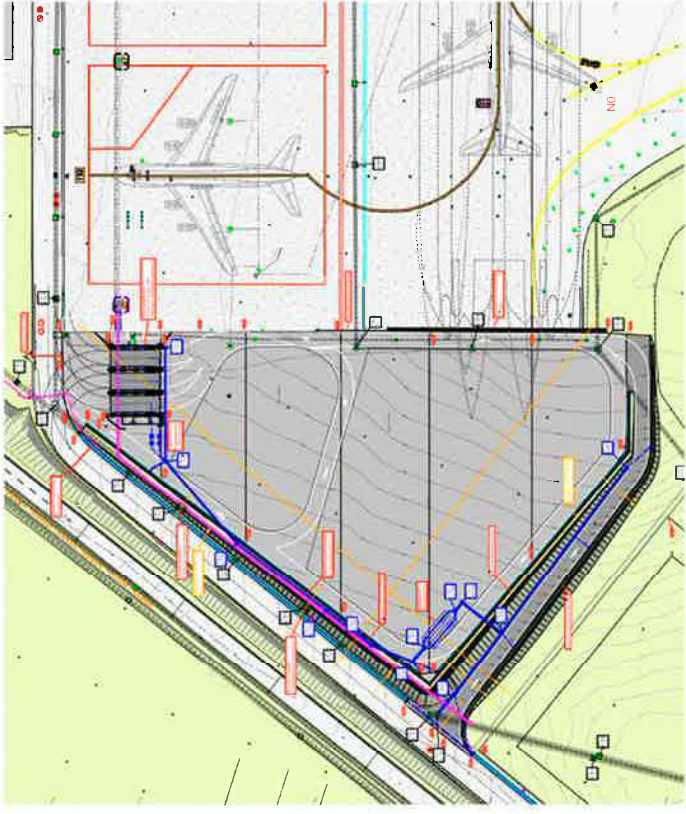
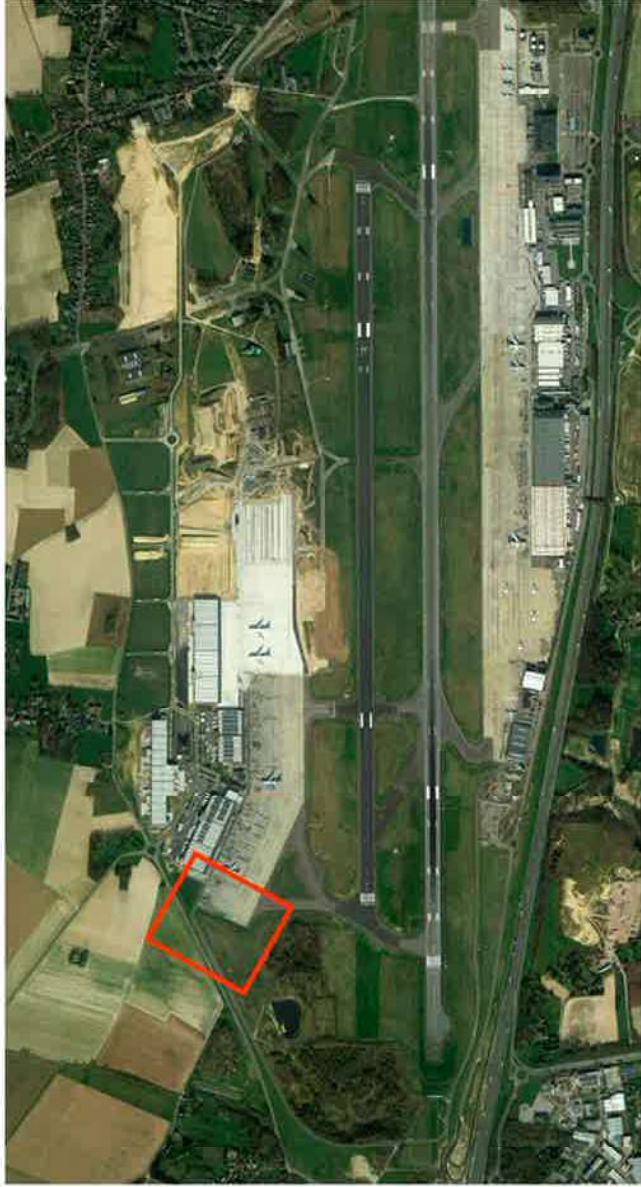
Programme IMRC

- Allongement piste de contenance
- Déplacement 4BIA
- Dalle GSE Nord B + station de lavage GSE et box chevaux
- Extension dalle nord

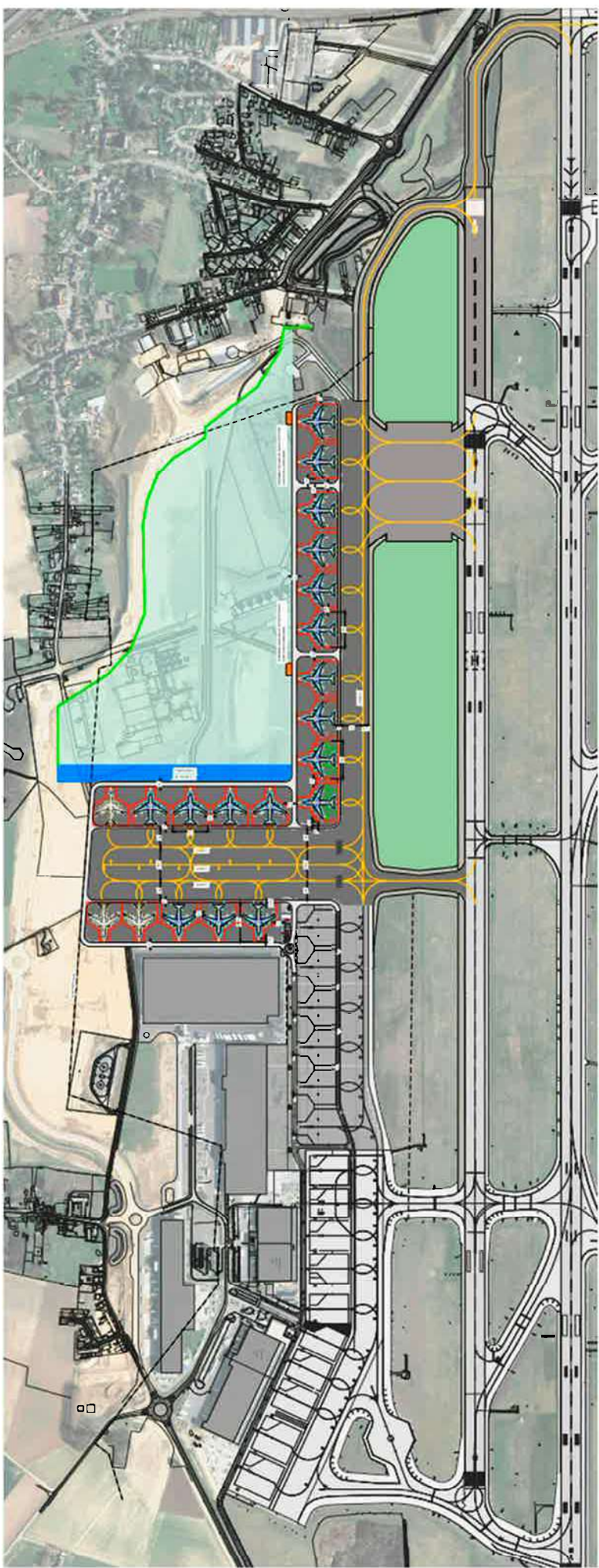
Allongement piste de contingence



Dalle GSE Nord B



Extension dalle nord





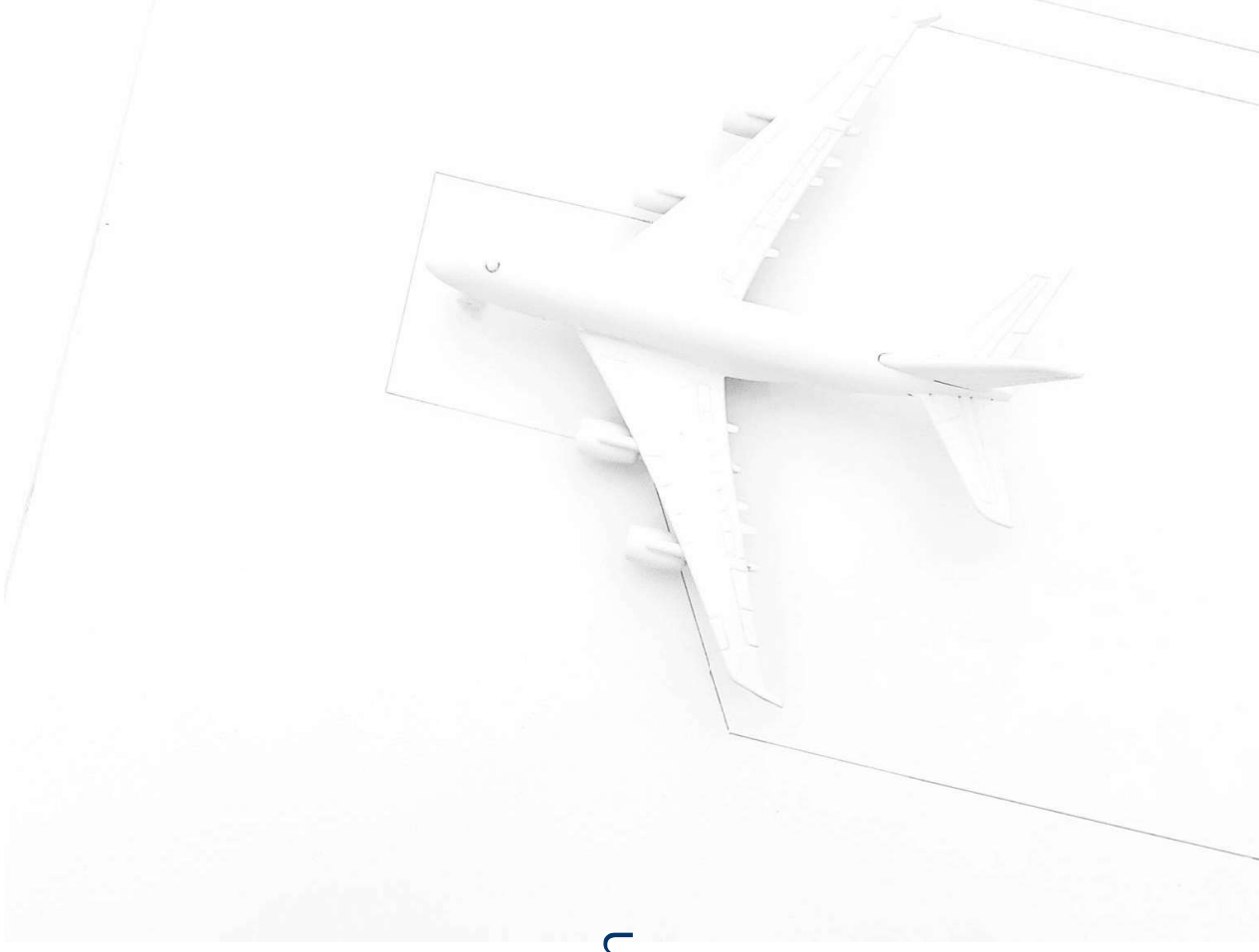
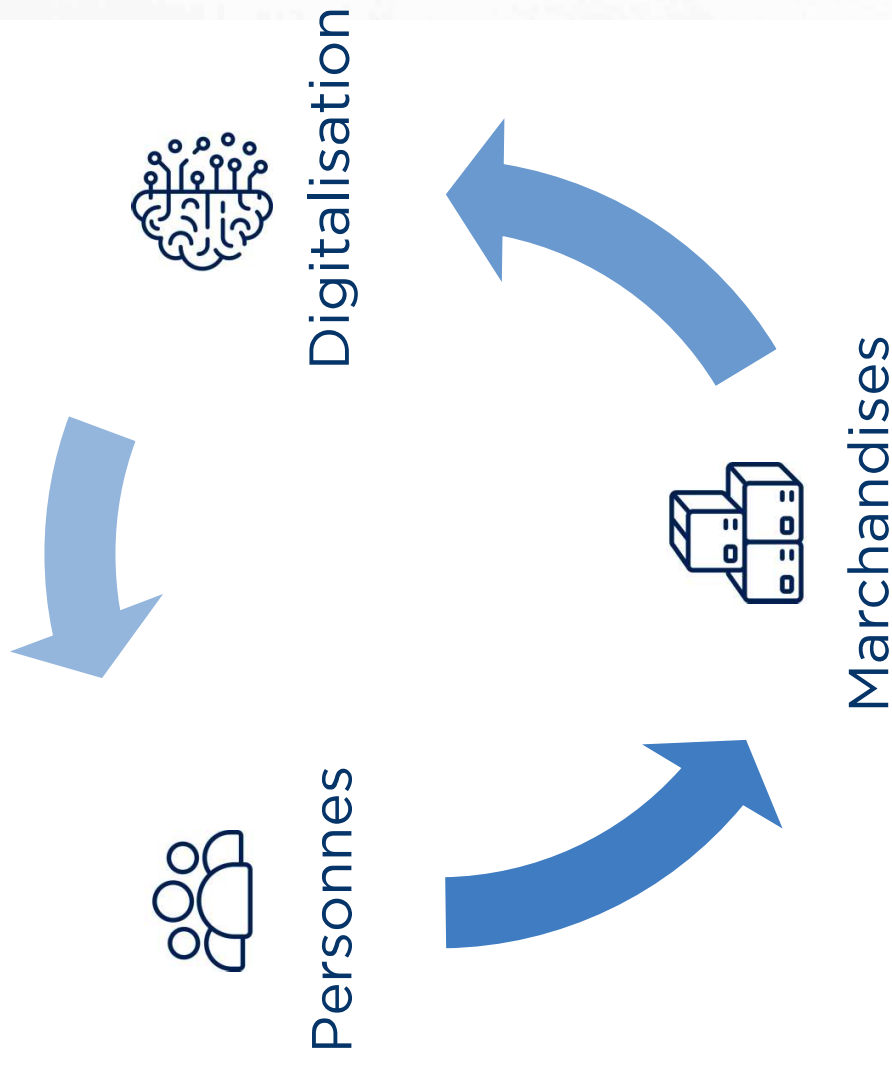
Merci de votre attention

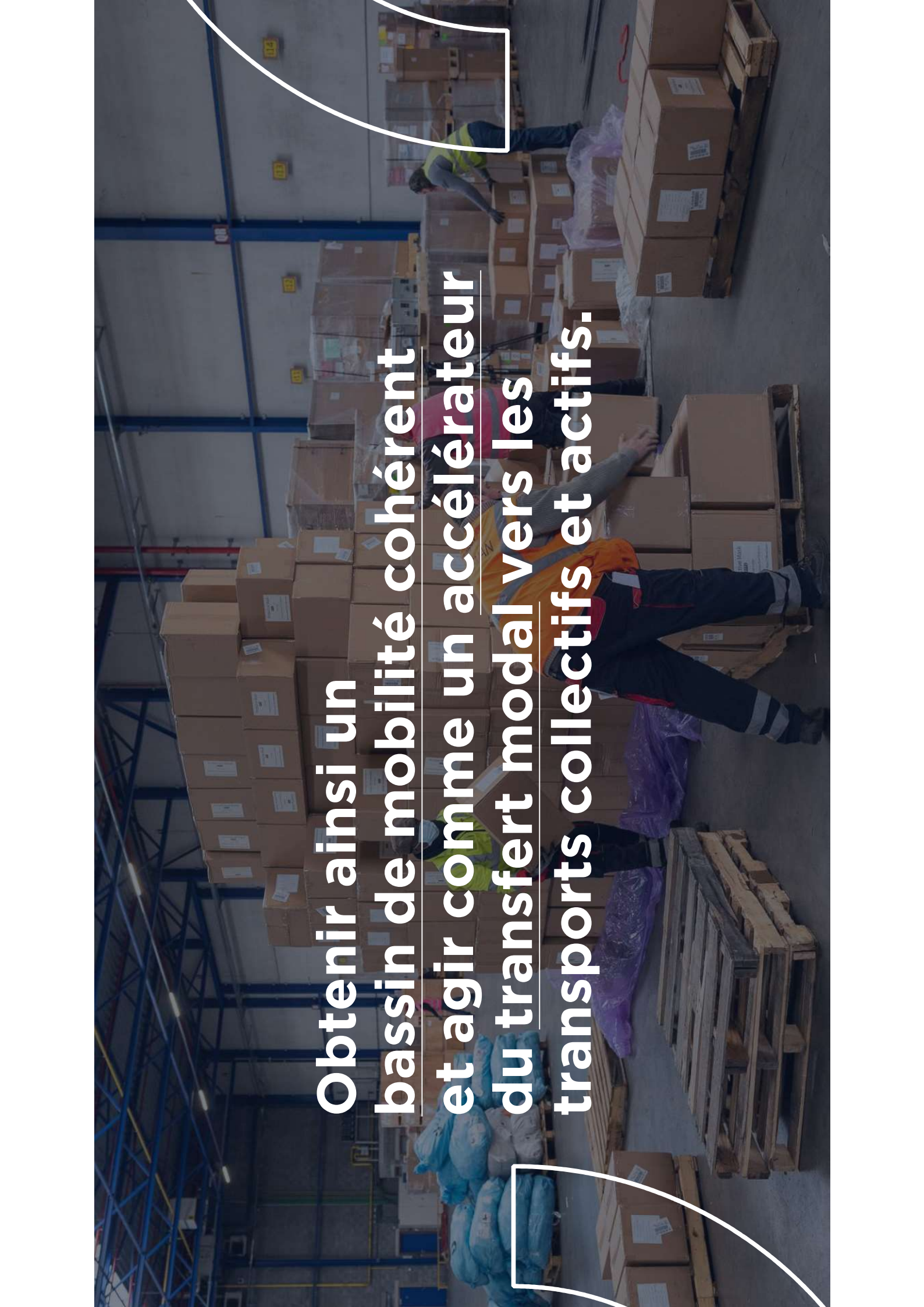
Comité d'accompagnement - 24/03/2022

Stratégie Mobilité



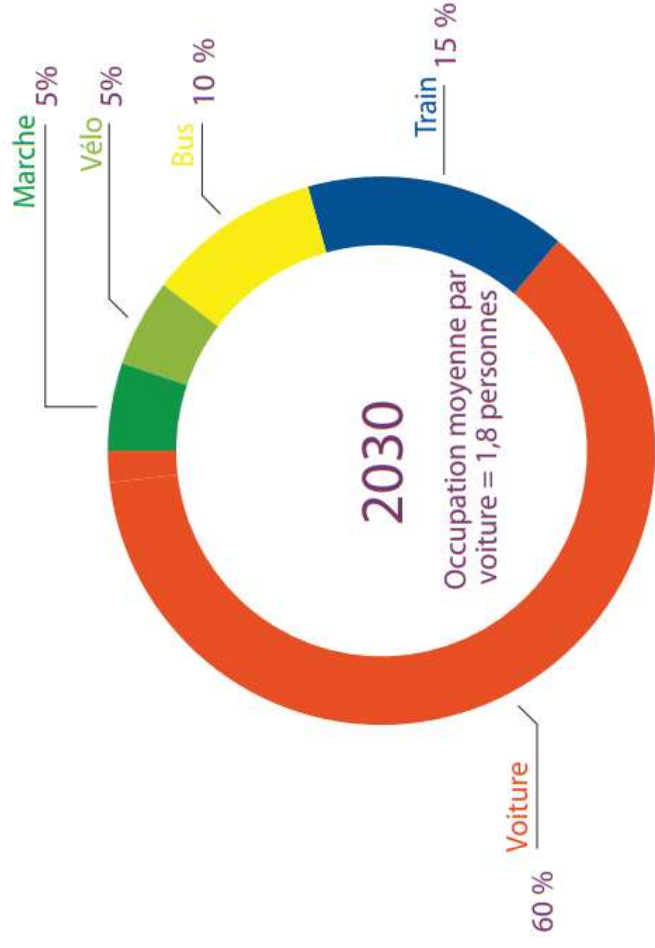
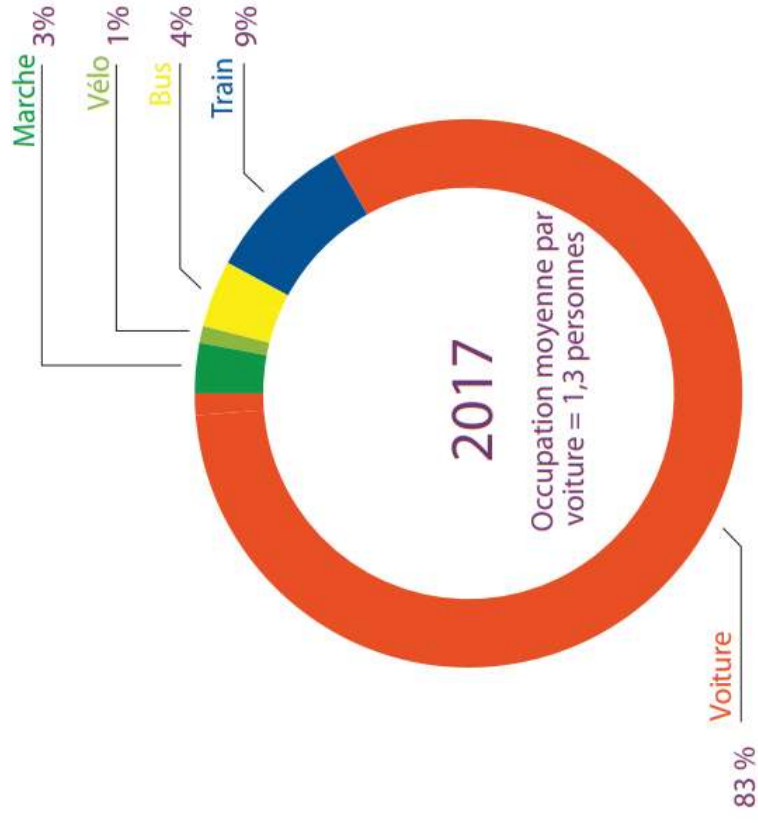
STRATÉGIE MOBILITÉ



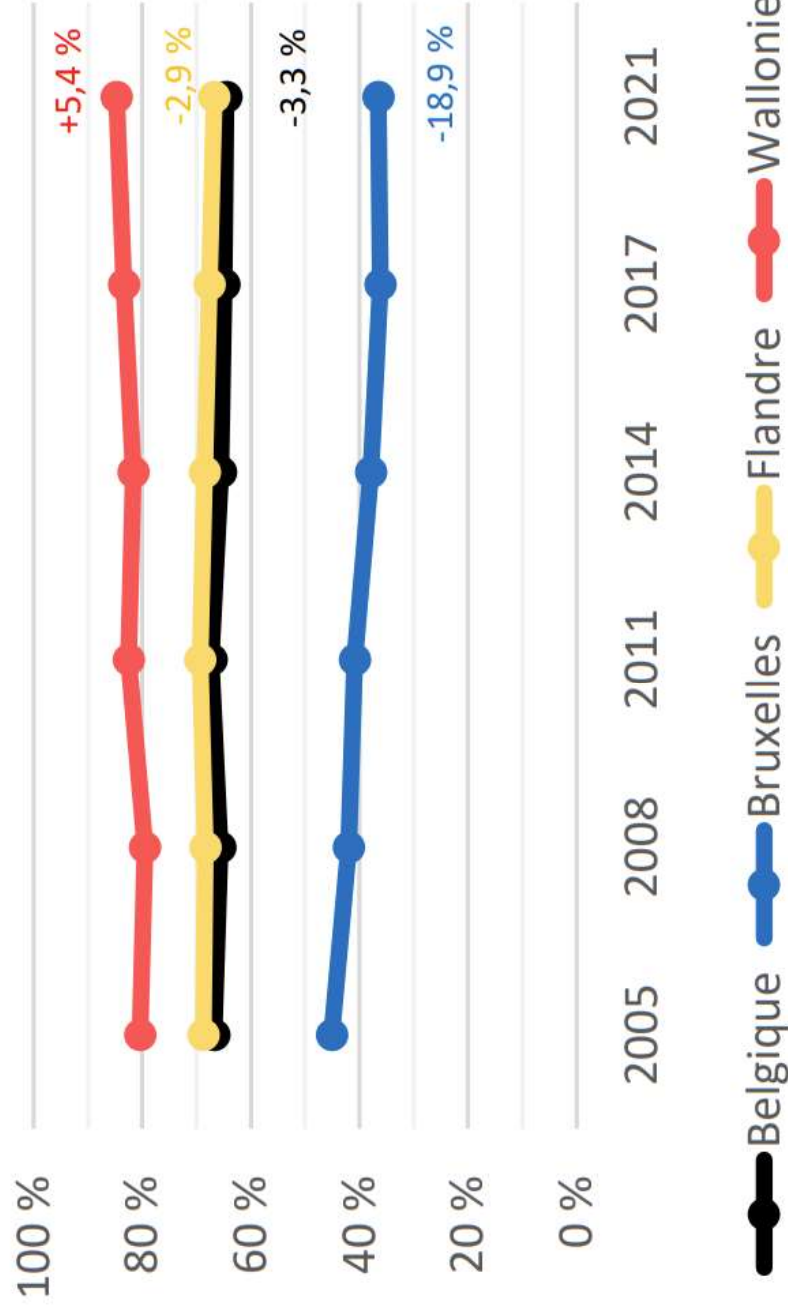


**Obtenir ainsi un
bassin de mobilité cohérent
et agir comme un accélérateur
du transfert modal vers les
transports collectifs et actifs.**

FAST 2030 - GW



EVOLUTION UTILISATION VOITURE



EVOLUTION UTILISATION VOITURE

Mode de déplacement	FLANDRE					WALLONIE				
	2005	2017	2021	'05-'21	'17-'21	2005	2017	2021	'05-'21	'17-'21
Voiture (seul)	68,7 %	67,6 %	66,7 %	-2,9 %	-1,3 %	80,4 %	83,3 %	84,7 %	+5,4 %	+1,7 %
Covoiturage	5,2 %	2,6 %	1,8 %	-64,4 %	-30,1 %	5,2 %	3,1 %	2,4 %	-54,0 %	-23,0 %
Moto	2,2 %	1,2 %	0,9 %	-57,4 %	-24,0 %	1,5 %	0,9 %	0,7 %	-49,4 %	-13,0 %
Train	4,1 %	5,2 %	4,3 %	+6,3 %	-17,2 %	4,4 %	4,0 %	3,5 %	-19,9 %	-11,9 %
Métro, tram, bus	3,9 %	3,7 %	3,1 %	-21,1 %	-17,9 %	3,6 %	4,1 %	3,2 %	-10,7 %	-20,5 %
TCE	1,6 %	0,8 %	0,7 %	-57,6 %	-14,8 %	0,5 %	0,2 %	0,2 %	-62,2 %	-25,1 %
Vélo	12,3 %	17,0 %	20,8 %	+68,6 %	+21,9 %	1,3 %	1,6 %	2,4 %	+88,1 %	+49,7 %
Marche	2,1 %	1,7 %	1,7 %	-19,3 %	-3,1 %	3,2 %	2,8 %	2,8 %	-12,3 %	-0,7 %

STRATÉGIE MOBILITÉ

Amélioration des lignes de bus menant à l'aéroport depuis/vers le réseau structurant

Création d'un Mobipoint - zone TPAX

Développement des modes actifs et optimisation des flux

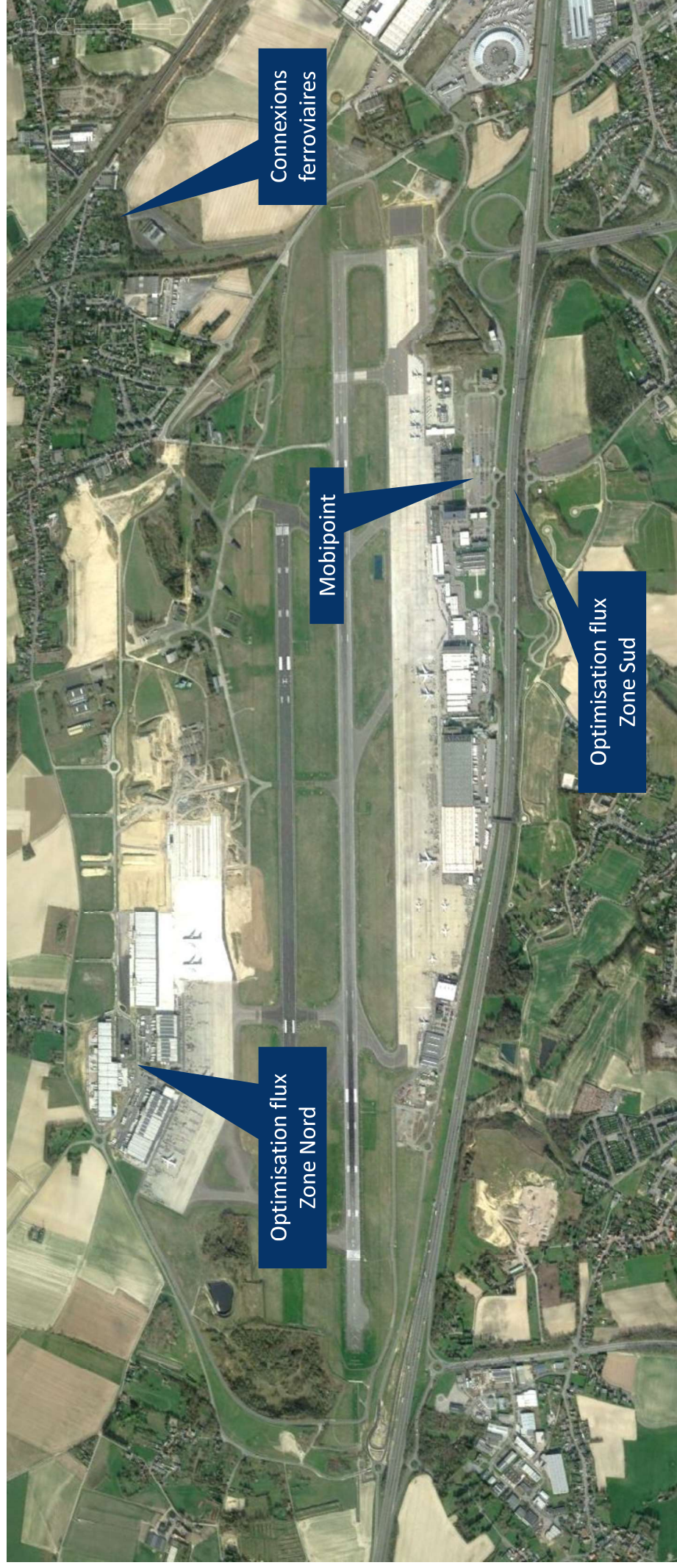
Plate-forme de covoiturage

Connexions avec le réseau ferroviaire



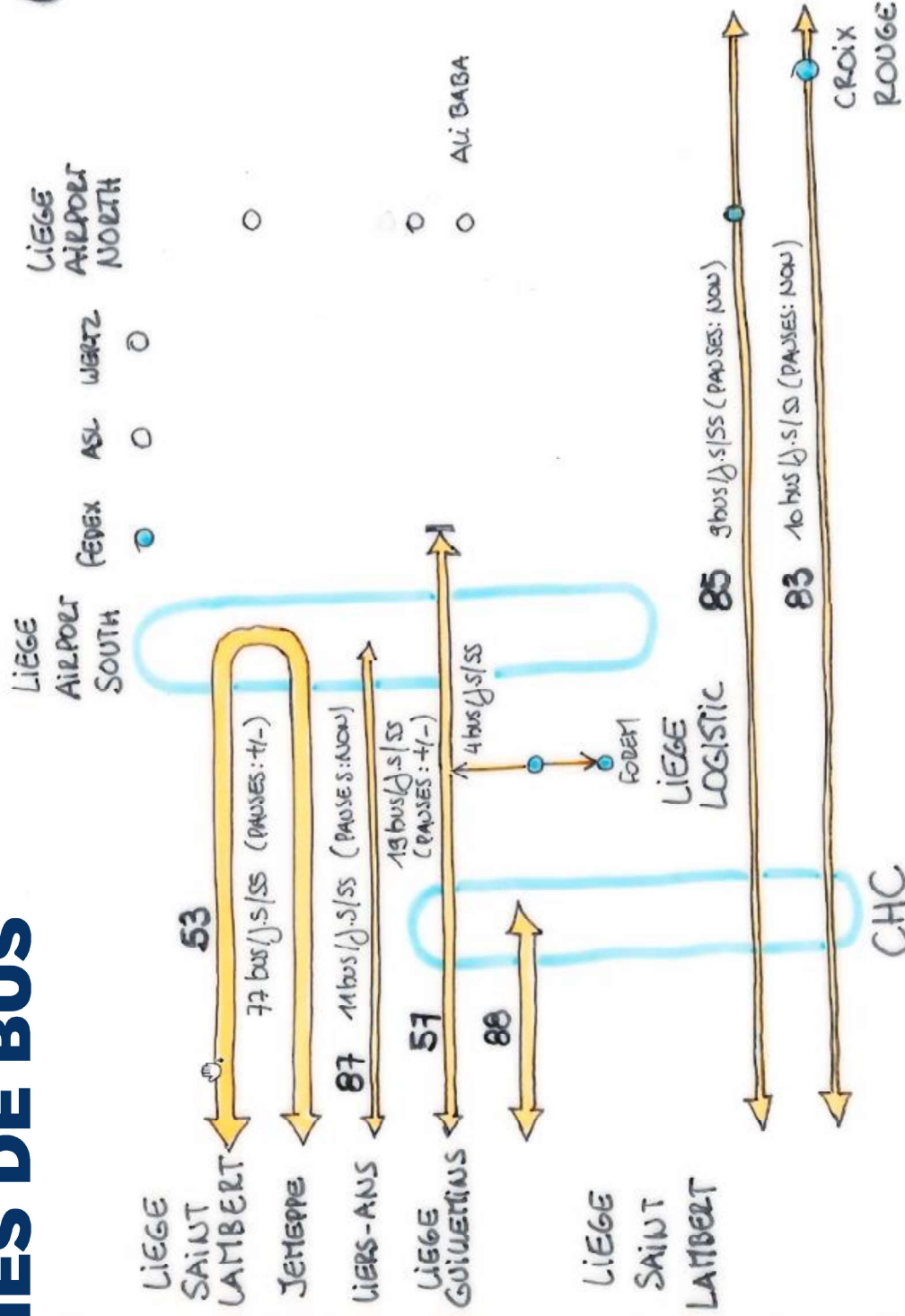
Personnes

LOCALISATION DES PROJETS



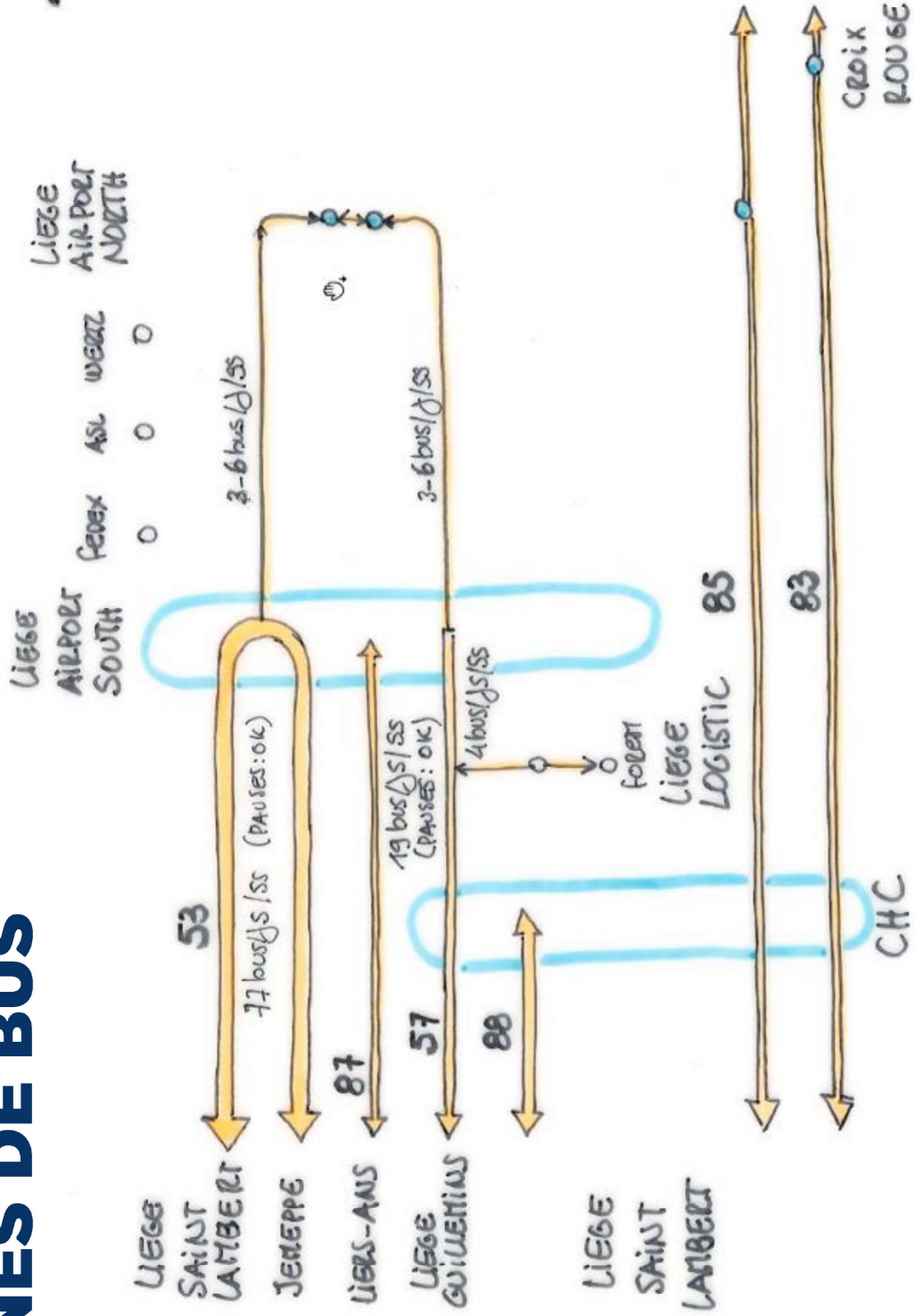
LIGNES DE BUS

0.



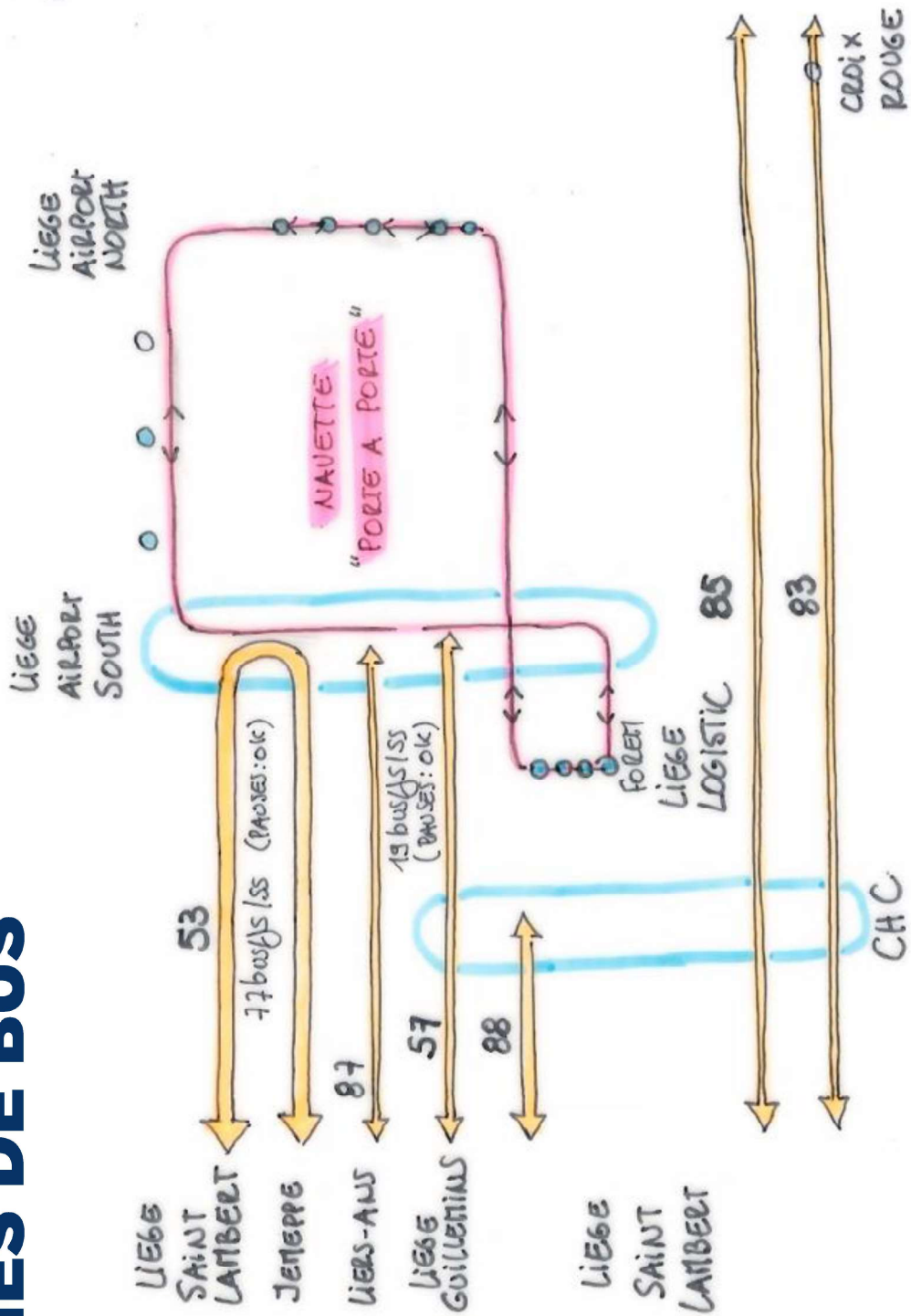
LIGNES DE BUS

2.



LIGNES DE BUS

3.



MOBIPOINT

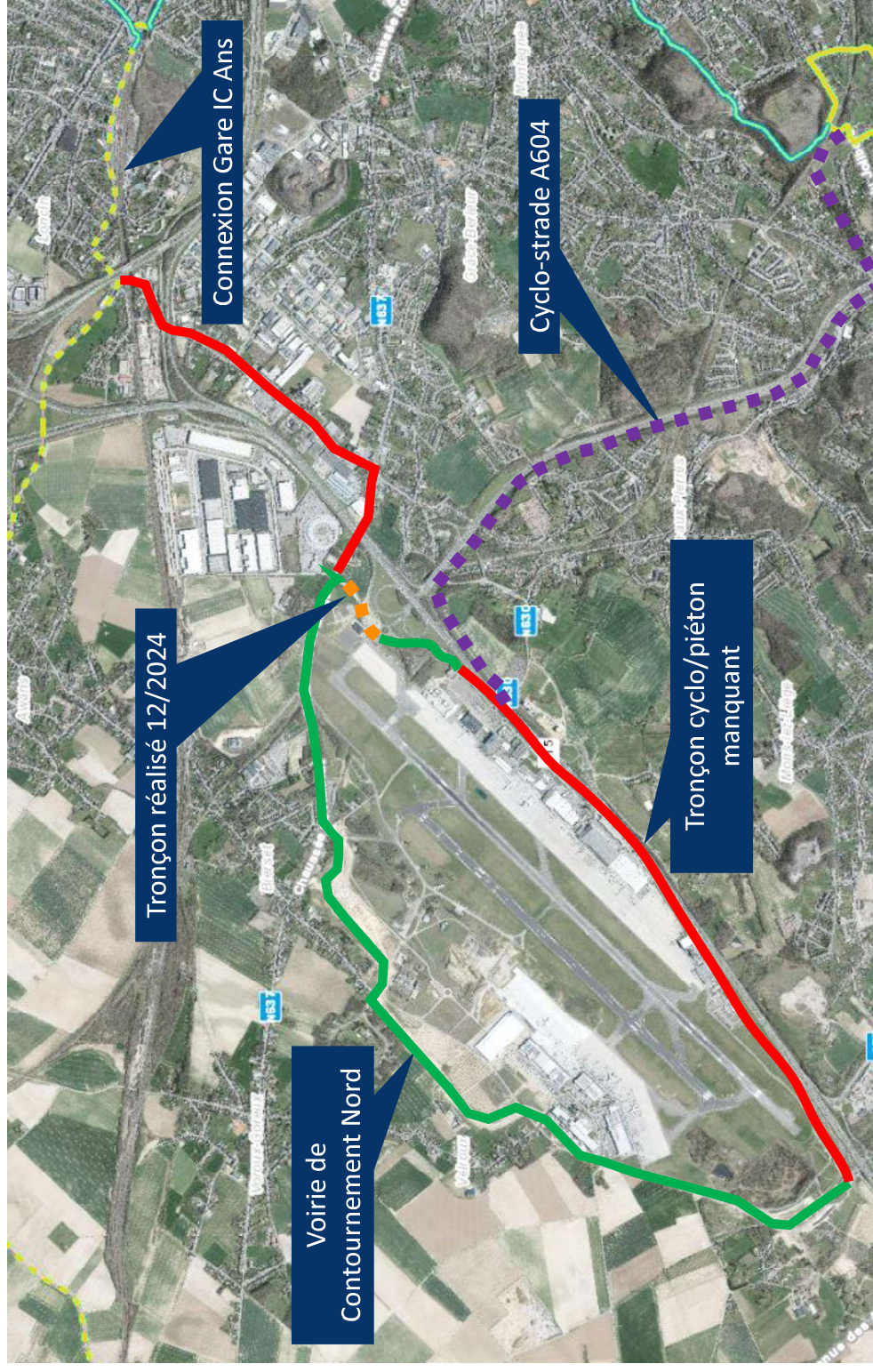
Zone TPAX

En concertation :

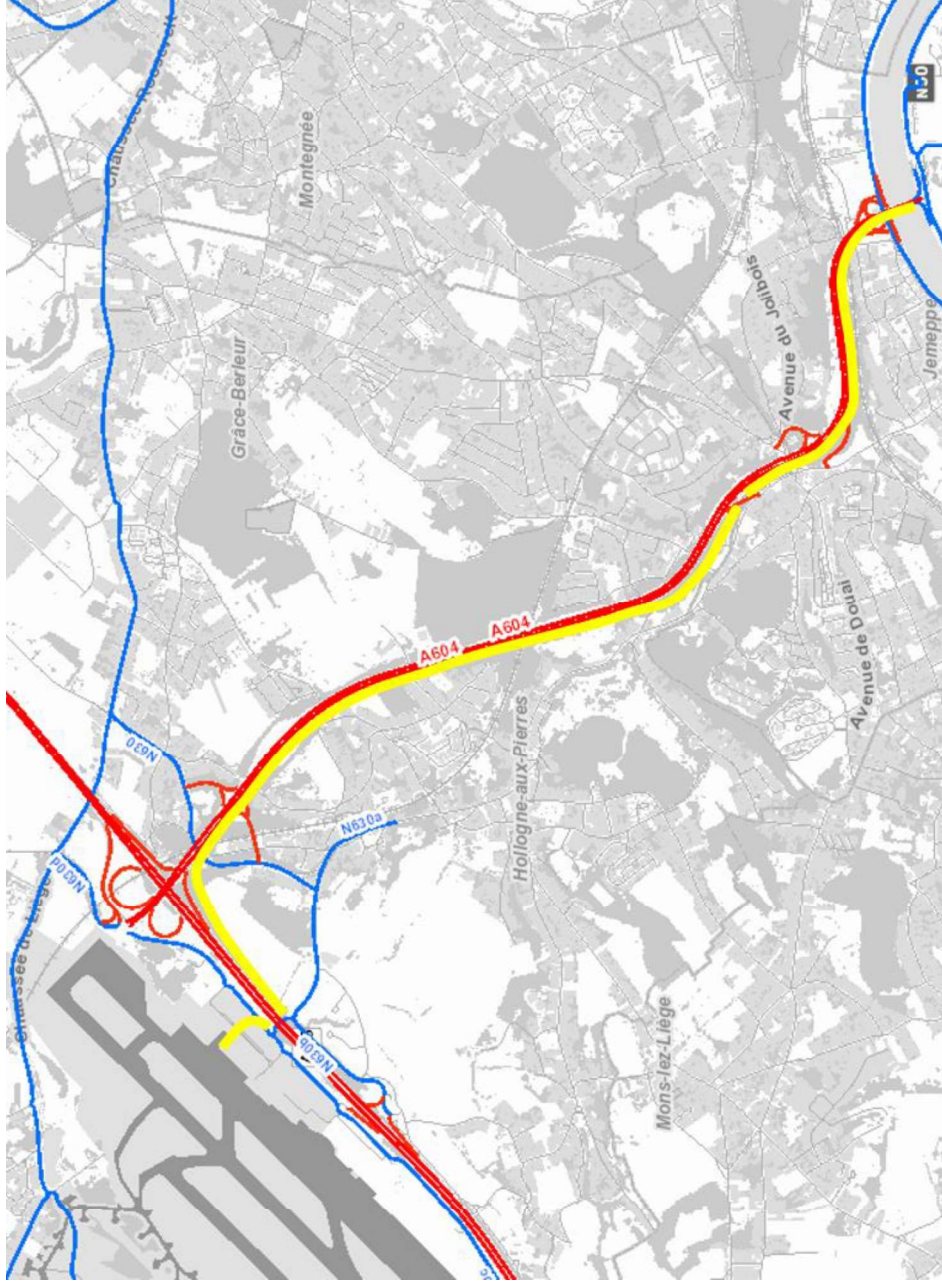
- SPW
- OTW
- Commune



MODES ACTIFS



MODES ACTIFS



EXTENSION TRAM JEMEPPE

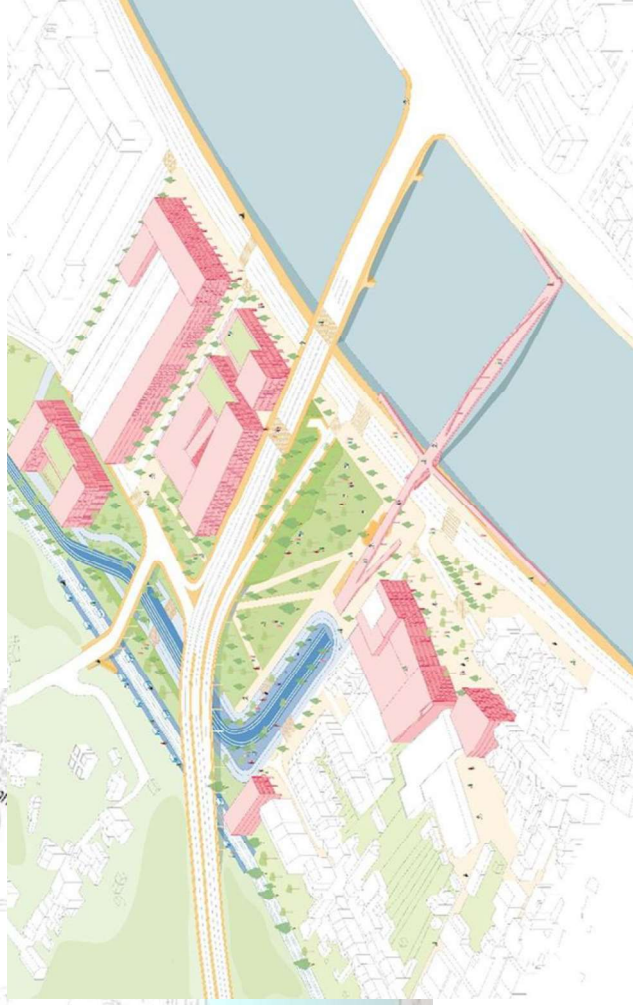
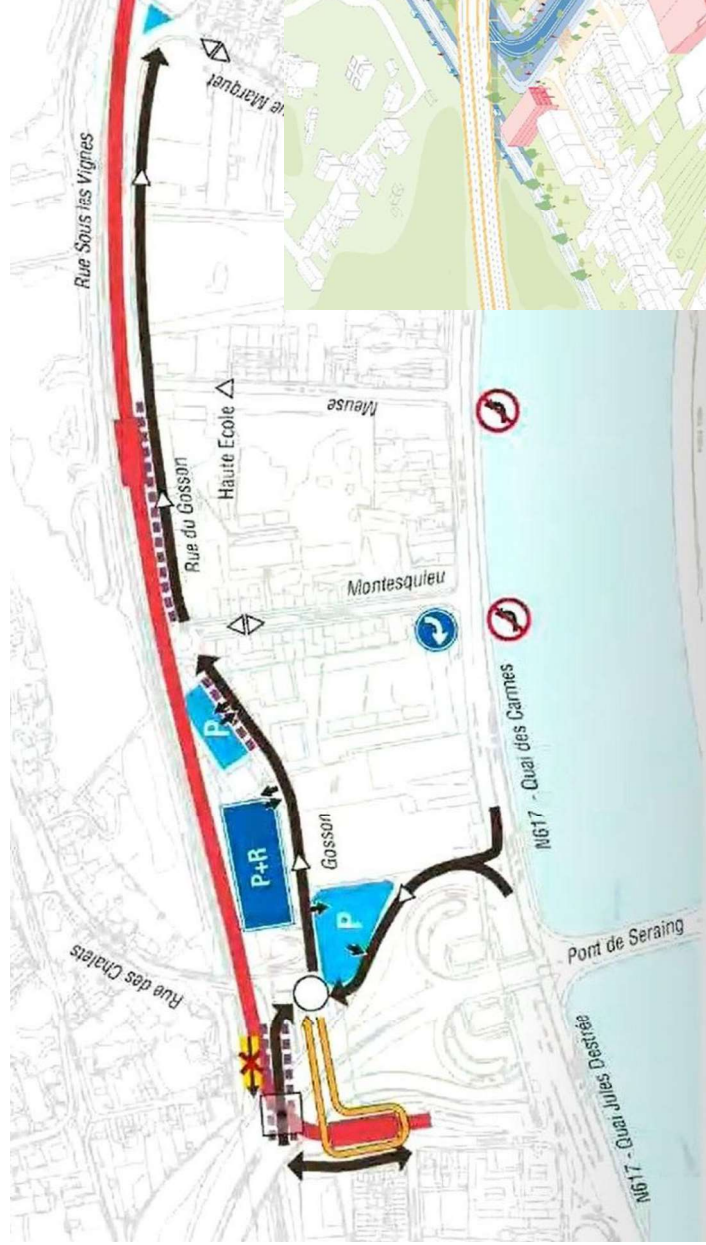
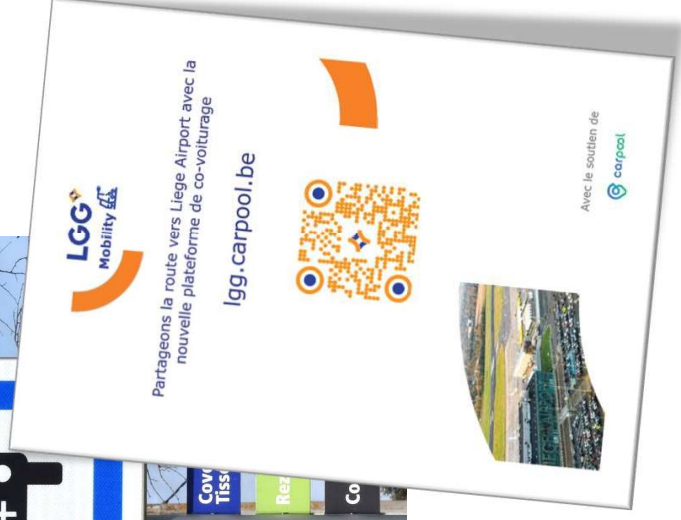


PLATE-FORME DE COVOITURAGE



Proposer une plate-forme de
covoiturage pour l'ensemble
des ZAE autour de Liege Airport

+ 2 emplacements par zone de
parking au covoiturage

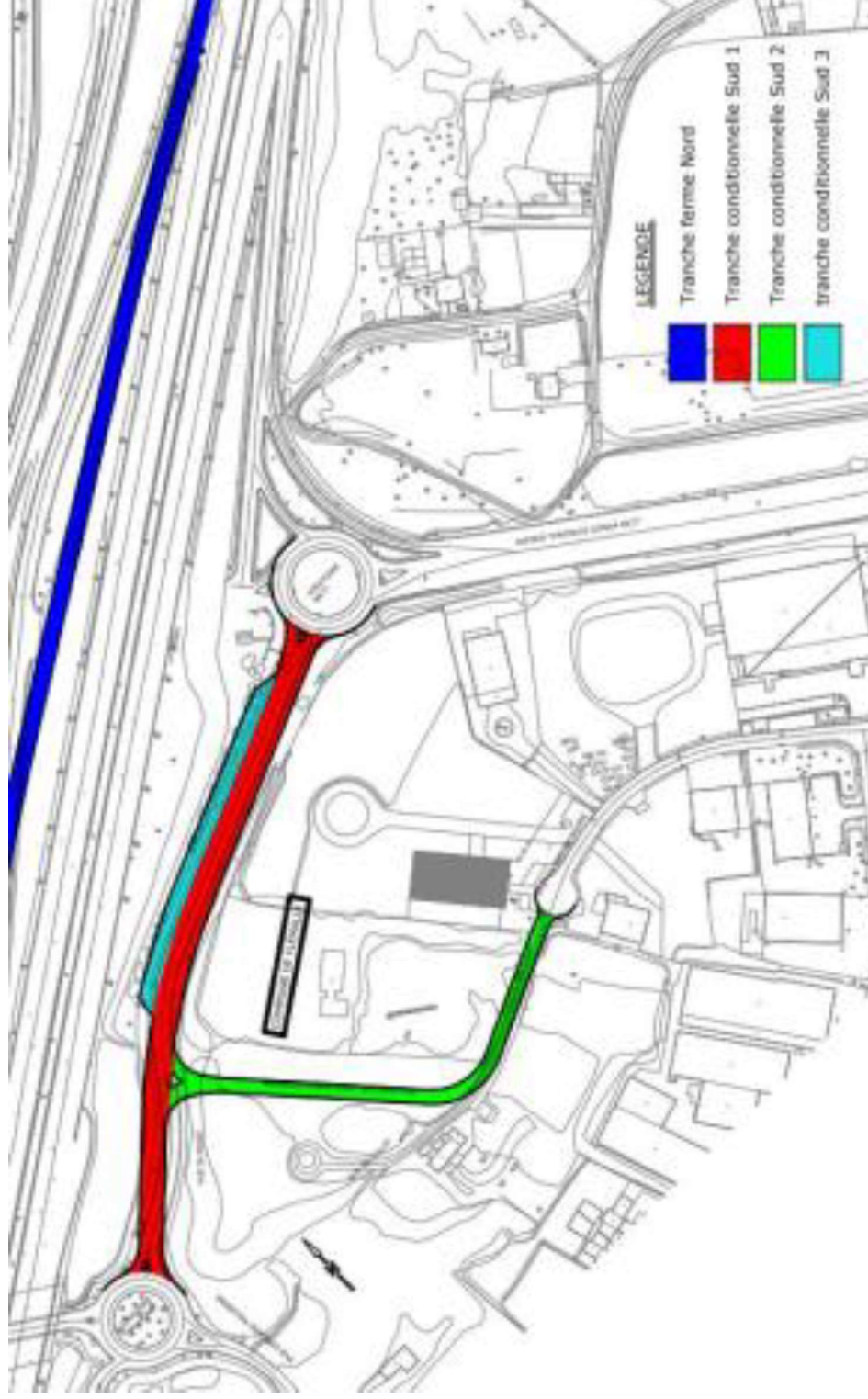


En test (Liege Airport),
développement ZAE Q3 2023

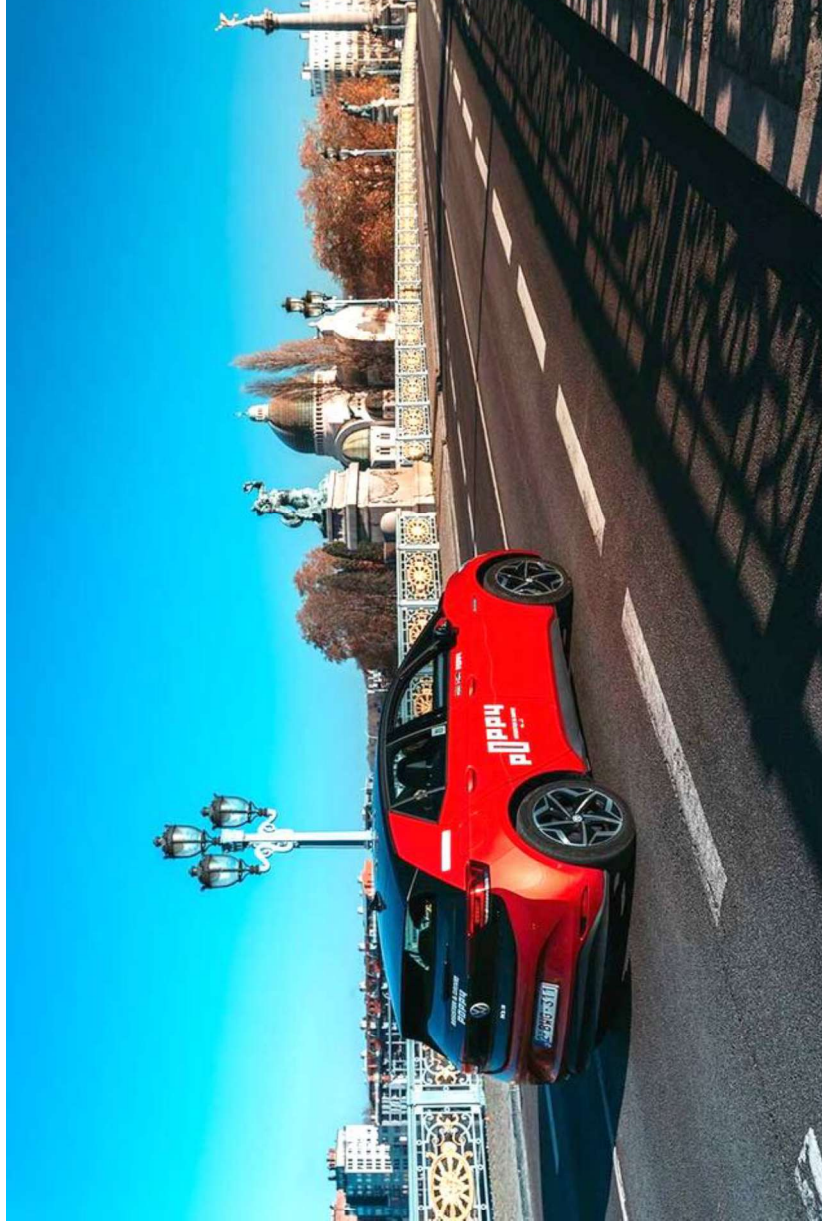
PARKINGS COVOITURAGES



PARKINGS COVOITURAGES



POPPY @ LIEGE AIRPORT

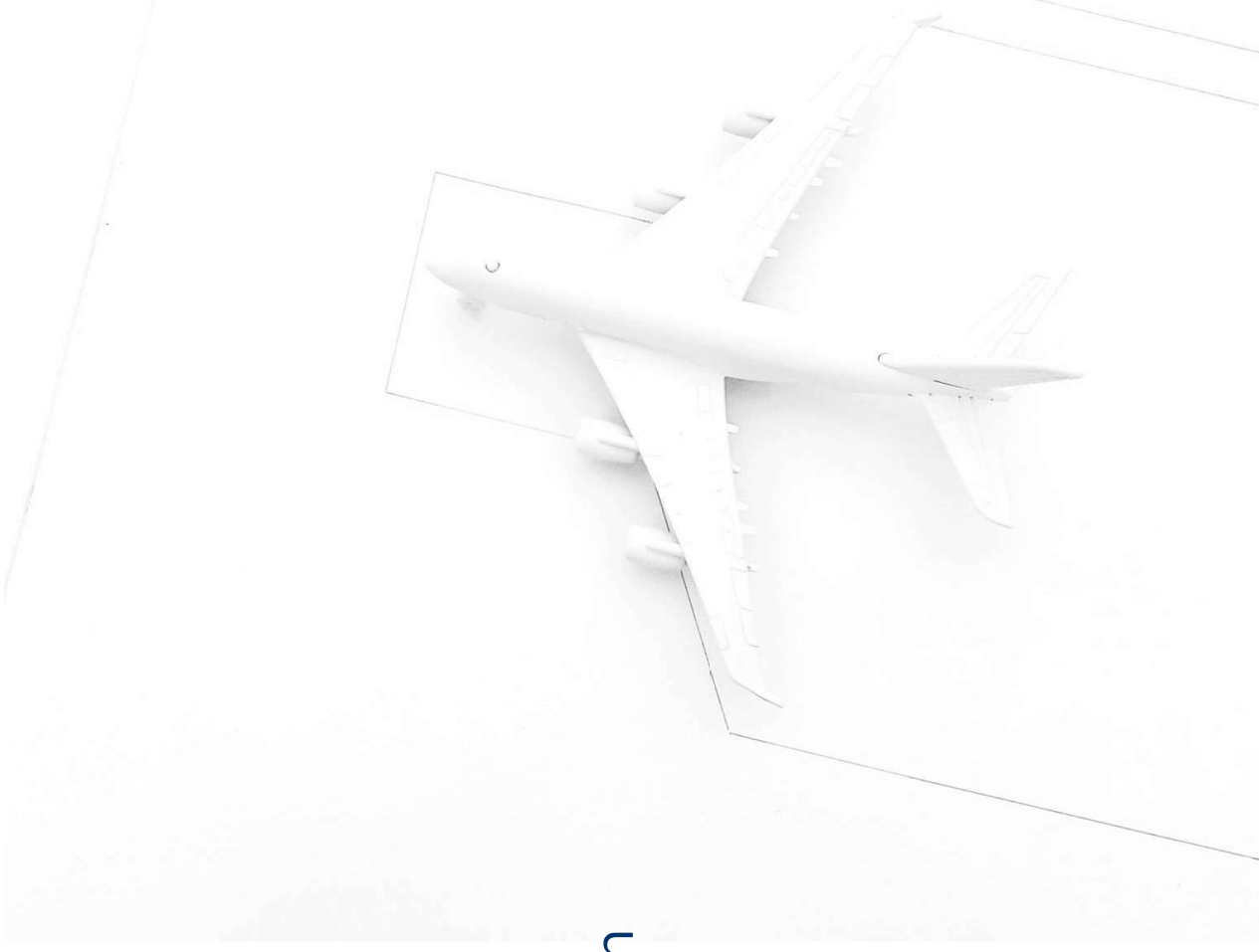
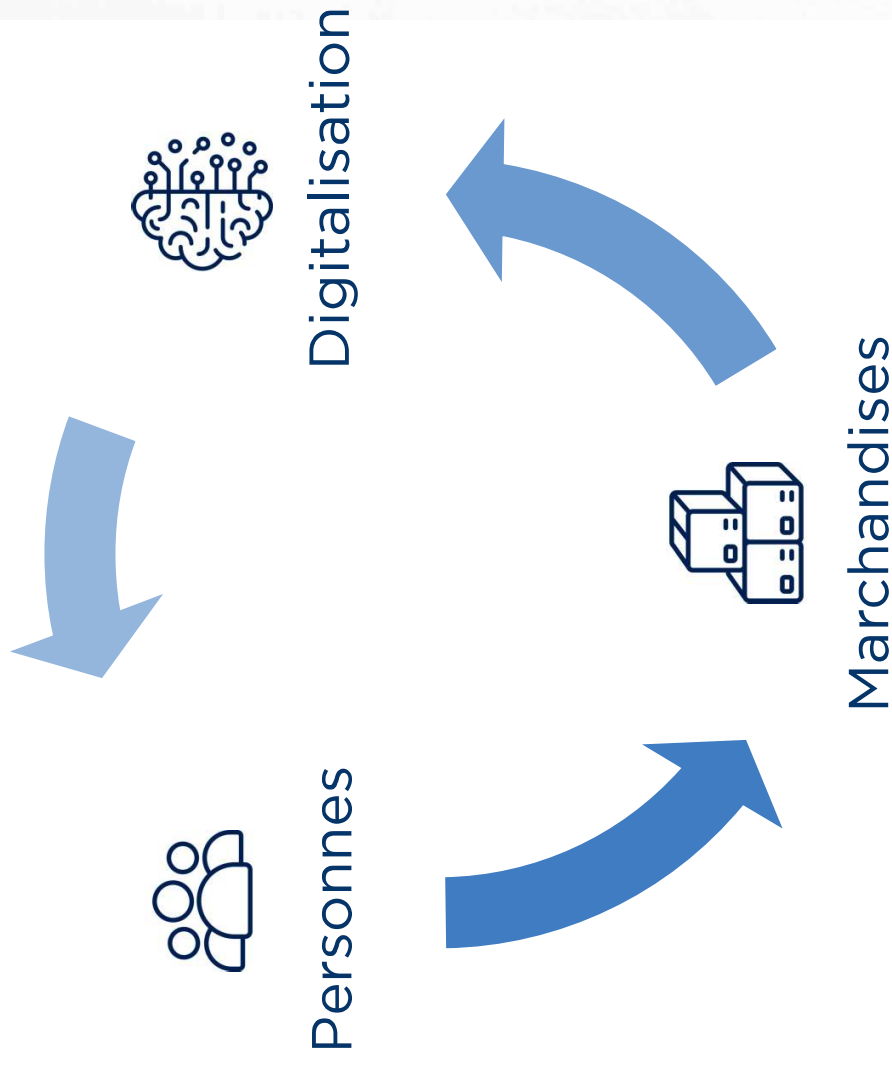


**Après son arrivée
à Liege,**

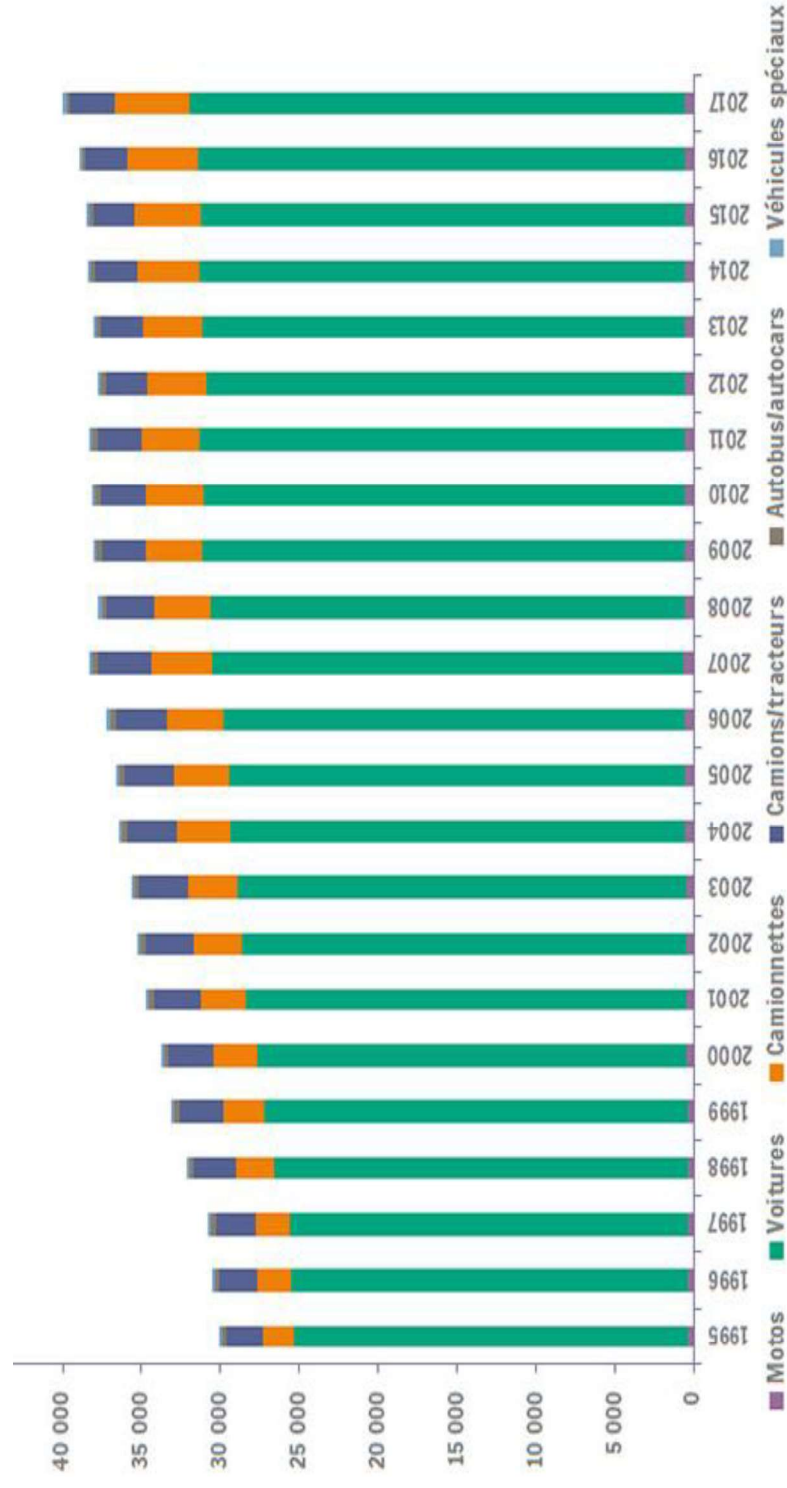
**Poppy sera
disponible à Liege
Airport (04/23)**

2pl. (devant B50)

STRATÉGIE MOBILITÉ

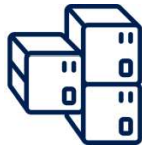


EVOLUTION UTILISATION CAMION



SPF Mobilité & Transport, SPW-MI – Calculs IWEPS – Nombre de véhicules.km parcourus par an (millions de vkm) par type de véhicule

STRATÉGIE MOBILITÉ



Marchandises

**Adaptation et création de parkings
pour les PL**

Gestion dynamique du trafic

Plan de signalisation PL

**Pistes de solution pour les
interdictions +7,5t**

LOCALISATION DES PROJETS



Extension parking
camions (à l'heure)

Parking remorques
(abonnement)

PARKING PL (P4)

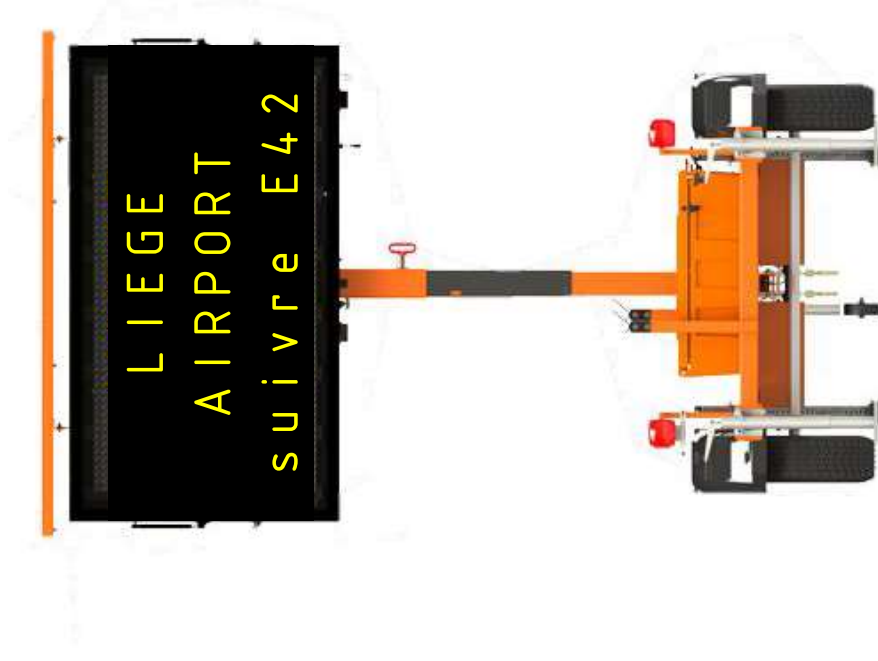


PARKING PL (P4)



AFFICHAGE DYNAMIQUE

- **Panneau message variable - Installation E40 Crisnée 2023**
- **Mise en place d nouveaux panneaux à message variable sur le site pour guider les flux**
- **Grâce aux données de trafic en temps réel, on réduit les remontées de file**



PLAN SIGNALISATION ET INTERDICTIONS

- Réaliser un inventaire de la signalisation actuelle
- Travailler avec les partenaires du site et les communes sur un plan de signalisation à mettre en œuvre
- Caméras ANPR comme solution pour les traversées (ex: Theux)



STRATÉGIE MOBILITÉ



Digitalisation

Le monitoring des flux et de la mobilité

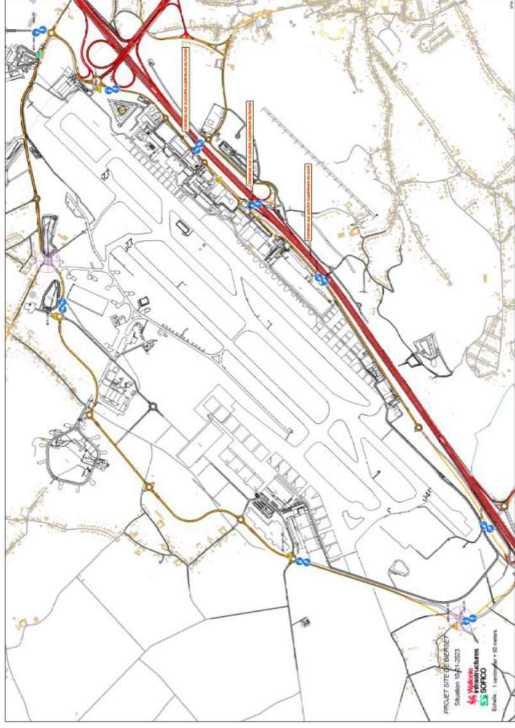
Echange de données partenaires

Information voyageurs (leTEC)

Gestion dynamique des parkings

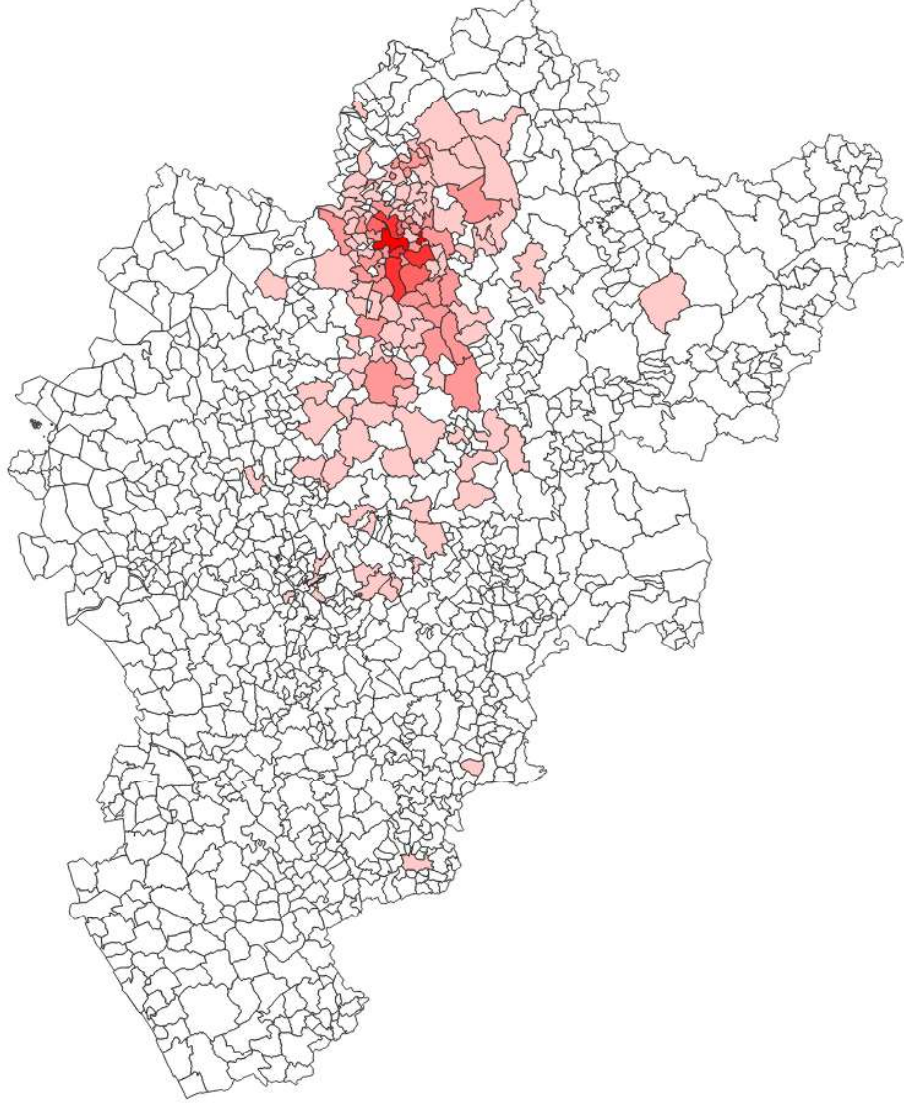
MONITORING FLUX MOBILITE

- **Signature convention Monitoring flux de mobilité – SPW/SOFICO**



ECHANGE DONNEES PARTENAIRES

• **Convention partenaires
(étude UWE), données
plus fines**



**Merci pour votre
attention.**

